

**BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES  
SUR L'ENVIRONNEMENT**

ÉTAIENT PRÉSENTS :        M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire  
                                     M. ARTHUR MARQUIS, commissaire

AUDIENCE PUBLIQUE  
SUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA PRODUCTION  
PORCINE AU QUÉBEC

---

**SÉANCE DEL'APRÈS-MIDI**

---

VOLUME 88

---

Séance tenue le 20 mars 2003, à 13 h 00  
Club de golf de St-Jean-sur-Richelieu  
320 sud, rue Jacques-Cartier  
St-Jean-sur-Richelieu (Québec)

**TABLE DES MATIÈRES**

<b>MOT DU COMMISSAIRE</b> .....	1
PRÉSENTATION DES MÉMOIRES	
MRC LE HAUT-SAINT-LAURENT	
<b>M. PAUL-MAURICE PATENAUDE</b> .....	3
FÉDÉRATION DE L'UPA DE SAINT-JEAN-VALLEYFIELD	
<b>M. SERGE BEAULIEU</b> .....	17
<b>MME YVETTE LAPIERRE</b> .....	24
<b>M. ANDRÉ DESAULNIERS</b> .....	30
REPRISE DE LA SÉANCE.....	34
<b>M. LOUIS SIOUVILLE</b> .....	34
MUNICIPALITÉ DE ST-VALENTIN	
<b>M. LUC VAN VELZEN</b> :.....	44
<b>M. MARIO VINET</b> :.....	55
<b>MME LYNE LAROCQUE</b> :.....	57

**MOT DU COMMISSAIRE**

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

5           Alors, bonjour et bienvenue à chacun et chacune d'entre vous. Comme vous savez, je  
m'appelle André Beauchamp et je présiderai le travail de cet après-midi. Je suis accompagné de  
mon collègue Alfred Marquis. Les 2 autres membres de la Commission, la présidente, madame  
Louise Boucher, et Mario Dumais, siègent de leur côté, à Rimouski. La procédure nous permet,  
10           dans le cas de très nombreux mémoires, de pouvoir nous séparer en 2 comme ça pour  
permettre d'accélérer nos travaux, mais c'est toujours la même Commission, il n'y a pas deux  
Commissions, c'est la même Commission, et nous intégrons nos remarques de commissaire à  
commissaire, pour être sûr que c'est toujours le travail d'un même groupe.

15           Je vous présente les gens qui sont en soutien aujourd'hui. Alors, à la table à côté,  
madame Julie Cyr, qui agit comme analyste auprès de la Commission. Monsieur Daniel Bérubé,  
qui est un professionnel en communication. À l'arrière, madame Marie-Josée Méthot, qui agit  
comme coordonnatrice. Sonorisation et système technique, Daniel Moisan et monsieur Jean  
Métivier. Et, pour la transcription, monsieur André Boudreau.

20           Les travaux de la Commission, et bien vous savez un peu le déroulement de ce que  
nous avons fait jusqu'à maintenant. Nous avons commencé par établir, essayer d'établir l'état  
des lieux, par un certain nombre de rencontres thématiques, une dizaine de journées de travail,  
sur différents thèmes. Nous avons convoqué les experts d'un peu partout. Et, ensuite, nous  
avons entrepris une tournée de 16 régions au Québec, dans lesquelles ont été convoqués les  
25           représentants des ministères, et les gens ont pu, en région, poser des questions sur les  
domaines qui les intéressaient et qui étaient reliés au thème de la durabilité de la production du  
porc, l'intégration de la production porcine dans le concept de développement durable.

30           Nous en sommes maintenant à l'étape des mémoires. Alors, dans ces mémoires, les  
personnes, les groupes, les municipalités, intéressés à s'adresser à la Commission, ont la  
possibilité de venir donc déposer un mémoire et de faire valoir leur point de vue, de dire ce qu'ils  
pensent sans entraves, et d'essayer de faire des recommandations dont nous essaierons de  
tenir compte ou, en tout cas, qui est clair, les différents points de vue, les différentes positions  
des acteurs dans un pareil dossier.

35           Dans la procédure que nous suivons, c'est simple. J'accorde une demi-heure à chaque  
groupe d'intervenants, une demi-heure à peu près, il ne s'agit pas d'être au couteau, mais  
globalement on vise une demi-heure. Et, comme vous avez préparé un mémoire, nous l'avons  
lu, nous en avons discuté, nous vous demandons de faire un résumé de votre mémoire et,  
40           ensuite, ça nous permet d'échanger un peu, de vous poser quelques questions, non pas pour  
vous mettre en boîte, mais souvent, quand on pose une question, qu'on resserre un peu la  
question, et bien on arrive à des arguments encore plus clairs, plus ad hoc, et ça permet de  
mieux comprendre l'ensemble de votre position et, parfois, on peut vérifier comment vous vous  
situez par rapport à d'autres intervenants.

45

La procédure prévoit qu'il puisse y avoir un droit de correction. Si des affirmations, si des faits étaient à vos yeux faux, il y a une possibilité de faire une correction à la fin de la rencontre. Pour cela, il faut s'inscrire auprès de madame Méthot, et j'appellerai les gens qui ont des corrections à faire. Ce n'est pas un droit de réplique, ce n'est pas un droit argumentaire, c'est  
50 simplement un droit qui est proche d'un droit de privilège, de corriger des faits qui auraient semblé faux, auquel cas vous dites: **Dans tel mémoire, il y a eu telle chose et moi, la vérité ou, en tout cas, les données que j'ai c'est plutôt telle chose.** Je prends comme exemple, quand je parle de ma jeunesse en 1850, et là vous pouvez faire un droit de correction en disant qu'il ne s'agit pas de 1850, mais évidemment de 1750, comme tout le monde sait. Alors, j'ai le  
55 secret de la jeunesse éternelle.

Alors, voilà pour l'essentiel de ce que j'avais à vous dire comme directives. Jusqu'à maintenant, ça va très bien. Nous avons plus de 300 mémoires à auditionner, et il y a là une richesse tout à fait remarquable, une grande diversité, ce qui montre aussi que le dossier, par  
60 ailleurs, est l'objet de très grandes tensions, et donc, il y a des points de vue très marqués à différents niveaux. Nous sommes là pour entendre et comprendre ce qui est dit. Alors, j'invite donc maintenant les représentants de la MRC le Haut-Saint-Laurent, et monsieur Paul-Maurice Patenaude. Donc, les 2 personnes sont monsieur Donald Francoeur et monsieur Paul-Maurice Patenaude.  
65

**M. PAUL-MAURICE PATENAUDE :**

Donald Frier.

70 **M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Pardon?

**M. PAUL-MAURICE PATENAUDE:**

75 Pas Donald Francoeur, Donald Frier.

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

80 Frier. Comment vous écrivez votre nom, monsieur Frier?

**M. PAUL-MAURICE PATENAUDE :**

F R I E R.

85 **M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

F R I E R. Très bien. Il n'y a pas d'Y.

90

**M. PAUL-MAURICE PATENAUDE :**

Non.

95 **M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Je me serais attendu à un Y là-dessus, bon.

**M. PAUL-MAURICE PATENAUDE :**

100

Puis monsieur Frier c'est lui.

**M. DONALD FRIER :**

105

Bonjour.

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Ah! c'est lui, monsieur Frier.

110

**M. PAUL-MAURICE PATENAUDE :**

Oui.

115 **M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Excusez-moi. Alors...

**M. PAUL-MAURICE PATENAUDE :**

120

Alors, je suis Paul-Maurice Patenaude.

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

125

Oui.

**M. PAUL-MAURICE PATENAUDE :**

Bonjour.

130

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Bonjour.

135

**M. PAUL-MAURICE PATENAUDE :**

140 Comme vous avez dit que vous avez lu le mémoire, donc vous le connaissez très bien et, en somme, ce qui est important c'est peut-être les annexes, mais je vais vous lire, ça va prendre à peu près 7 minutes et trois quarts.

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

145 Très bien.

(L'INTERVENANT FAIT LECTURE DE SON MÉMOIRE)

Puis on est ici aujourd'hui pour la trouver.

150 (L'INTERVENANT POURSUIT LECTURE DE SON MÉMOIRE)

155 Et c'était le mémoire de la MRC de Haut-Saint-Laurent. Si vous avez des questions, monsieur Frier et moi, on va se forcer pour y répondre, puis après ça je vous lirai la note personnelle de Paul-Maurice Patenaude, qui est entendue dans l'entente qu'on a prise pour cette audition.

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

160 Très bien. Est-ce que vous êtes actuellement encore membre de la MRC, monsieur Patenaude?

**M. PAUL-MAURICE PATENAUDE :**

165 Non.

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Non?

170 **M. PAUL-MAURICE PATENAUDE :**

Non, j'ai laissé le monde municipal à la fin de novembre 2002.

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

175 Alors, vous n'êtes plus un élu.

**M. PAUL-MAURICE PATENAUDE :**

180 Je ne suis plus un élu, mais j'ai gardé ma qualité de grande gueule.

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

185 Et ça, je n'ai pas de commentaire à faire là-dessus. Et est-ce que vous avez été mandaté par la MRC, oui?

**M. PAUL-MAURICE PATENAUDE :**

190 Vous avez, dans les annexes, en annexe VI je crois, la résolution de la MRC qui me mandate. C'est écrit, c'est bien l'annexe VI:

(L'INTERVENANT FAIT LECTURE DE L'ANNEXE VI)

195 Madame Noëlla Daoust est maire de Elgin, ne pouvant être présente, c'est le préfet, monsieur Donald Frier, maire de Hinchinbrook, qui m'accompagne, ou c'est moi qui l'accompagne.

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

200 C'était ma deuxième question, savoir quelle était l'implication de monsieur Frier. Alors...

**M. PAUL-MAURICE PATENAUDE :**

205 Bien, ça a répondu.

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Oui oui.

210 **M. DONALD FRIER :**

Oui, je suis le préfet.

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

215 Oui, très bien. Merci. Expliquez-moi la dernière, votre recommandation finale, d'étendre le moratoire de 18 à 24 mois, quelle est l'idée derrière ça?

**M. PAUL-MAURICE PATENAUDE :**

220 Je vais vous donner une réponse, puis si le préfet en a une autre, il vous en donnera une autre. Le moratoire qui existe pour 24 mois, c'est surtout pour les municipalités ou les MRC des territoires reconnus comme étant en surplus. Les moratoires de 18 mois sont pour ceux, les municipalités ou les territoires qui ne sont pas encore reconnus en surplus.

225

Or, nos discussions, et vous m'excuserez si des fois mes termes sont un peu crus, mais ils veulent dire ce qu'ils veulent dire, et les mots sont dans le dictionnaire. Ils ne sont pas toujours peut-être à la page, mais...

230 Les élus de la MRC de Haut-Saint-Laurent, après discussion entre eux, se sont dit:  
**Pourquoi faut-il attendre d'être dans la merde avant qu'on soit au niveau des autres? Pourquoi on ne pourrait pas prévenir?** Or, si on peut prévenir, puis avoir le même temps que les autres qui en ont 24, pourquoi nous autres on n'en aurait pas 24? Quelle est la différence entre les 2? Est-ce qu'il faut absolument qu'on soit embourbé dans la merde par-dessus la tête  
235 pour que le gouvernement nous donne plus de temps? C'est tout simplement l'excuse, pas l'excuse, mais la raison pour laquelle on demande au gouvernement de mettre tout le monde sur un pied d'égalité.

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

240 Merci.

**M. PAUL-MAURICE PATENAUDE :**

245 Est-ce que ça répond, monsieur le Préfet?

**M. DONALD FRIER :**

250 Oui, ça répond. Ça donne un peu plus de chance pour nous autres aussi de faire des règlements qui sont justes et appropriées pour les situations. Si on fait ça trop vite, ce n'est pas le sens de faire des règlements trop vite, on veut faire un règlement qui donne les réponses à tous les problèmes, pas juste un.

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

255 O.k. Parce que, comme vous dites dans le mémoire, vous n'êtes pas contre l'idée de la production porcine dans votre cas.

**M. DONALD FRIER :**

260 Pas du tout, pas du tout.

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

265 Mais ce que vous voulez, par ailleurs, c'est avoir une protection contre les pollutions qui sont associées à ça.

**M. DONALD FRIER :**

270 On veut avoir une harmonie entre les 2 sections.



**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

O.k. Y allez-vous sur la technique un peu, mon ami?

275

**M. ALFRED MARQUIS :**

Oui, mais on a déjà mentionné qu'on ne voulait pas trop rentrer dans la technique, je pense, alors je ne sais pas. En fait, ce qui m'apparaît un petit peu difficile pour le moment avec le procédé, c'est de savoir qu'est-ce qui se passe avec les produits, une fois qu'ils sont traités. On parle peut-être, du moins dans votre mémoire, d'épandage, mais est-ce que c'est ce qui est prévu à la Ferme Sanscartier? Je ne sais pas si vous voulez répondre ici ou si on va entendre...

280

**M. PAUL-MAURICE PATENAUDE :**

Oui oui, je vais répondre, mais à moitié. Parce que, comme je vous l'ai dit, la MRC n'est pas experte, et moi non plus. Je ne suis pas un expert là-dedans. Mais j'ai quand même constaté, et le 1er avril, à Saint-Charles-Borromée, vous aurez réponse à toutes ces questions-là, par les vrais experts.

285

290

**M. ALFRED MARQUIS :**

O.k.

295

**M. PAUL-MAURICE PATENAUDE :**

Vous en avez eu un petit peu le 11 mars...

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

300

Oui, c'est monsieur Benoit qui...

**M. PAUL-MAURICE PATENAUDE :**

... et vous en aurez plus le 1er avril à Saint-Charles-Borromée. Mais, à Saint-Esprit, si on veut, dans l'expérience qui se fait, il peut y avoir, et puis on traite environ 3.6 à 3.8 mètres cubes par jour de lisier, il pourrait y avoir à la fin du traitement absolument rien à épandre. Absolument rien à épandre. Absolument rien à épandre, sinon de l'eau remplie de microorganismes. Mais il peut y avoir un épandage qui peut se faire entre le commencement et puis la fin du traitement. Mais ça c'est des experts qui pourraient répondre, bien mieux que moi.

305

310

**M. ALFRED MARQUIS :**

Des microorganismes, en fait, contiennent une partie importante de l'azote, du phosphore et des métaux lourds ou autres choses qu'il pourrait y avoir dans le lisier?

315

**M. PAUL-MAURICE PATENAUDE :**

320 Mais, si je ne me trompe pas, monsieur Marquis, des microorganismes ce sont des choses, des choses vivantes, qui sont un peu comme de la nourriture. C'est ça ou ce n'est pas ça? Vous êtes expert, vous, vous avez été professeur à l'Université Laval, vous l'êtes peut-être encore, je ne le sais pas.

**M. ALFRED MARQUIS :**

325

Mais...

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

330

Utilisez pas le passé simple pour son...

**M. PAUL-MAURICE PATENAUDE :**

335 Vous êtes parmi les génies de la population. Nous autres, on est parmi le petit monde de la population, puis on essaie de se mesurer à vous autres. Laissez-moi vous dire que ce n'est pas un cadeau pour nous autres. On est obligé de faire des efforts, nous autres. Vous en avez fait, vous, pour être là.

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

340

Ne faites pas trop d'efforts.

**M. PAUL-MAURICE PATENAUDE :**

345

Non non.

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

350

Ne faites pas trop d'efforts. Modérez vos efforts.

**M. PAUL-MAURICE PATENAUDE :**

355 Honnêtement, monsieur Marquis, au point de vue technique, je ne suis pas capable de vous donner.

**M. ALFRED MARQUIS :**

360

Non, parfait.

**M. PAUL-MAURICE PATENAUDE :**

Je peux vous dire ça, ce que je vois, ce que j'ai vu.

365 **M. ALFRED MARQUIS :**

Ça va.

**M. PAUL-MAURICE PATENAUDE :**

370

Je ne suis pas capable de vous en dire plus.

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

375

Mais c'est entendu qu'il y a une série, il y a plusieurs filières techniques, elles sont en évaluation, et celle dont vous parlez vous ont impressionné quand vous l'avez rencontrée, puis monsieur Benoit est venu nous l'expliquer en partie, puis on aura un autre mémoire là-dessus. Donc, oublions la dimension plus strictement technique et...

380 **M. ALFRED MARQUIS :**

Bon bien, je continuerais peut-être avec le...

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

385

Oui, allez-y.

**M. ALFRED MARQUIS :**

390

Oui, justement, j'oublie la partie technique, mais je viens à une partie un peu technique, mais au niveau municipal, c'est-à-dire au niveau du MRC. Vous aviez préparé un règlement de contrôle intérimaire, et celui-ci, vous nous dites qu'il a été refusé. Pourriez-vous nous apporter un peu d'éclaircissement sur ce qui a conduit à son refus justement?

395 **M. PAUL-MAURICE PATENAUDE :**

Je dois vous dire, c'est...

**M. ALFRED MARQUIS :**

400

C'est moins technique, quand même.

**M. PAUL-MAURICE PATENAUDE :**

405

Je ne sais pas si Donald, tu as une réponse pour ça? Les 2 arguments que je vous ai

410 donnés, qui sont marqués, ce sont des raisons que le ministère de l'Environ..., le ministère des Affaires municipales a refusé le RCI. Pourquoi il a refusé le RCI, à cause de ces 2 affaires-là, je ne le sais pas. Mais je sais qu'il a donné, ou la Commission municipale a accepté des règlements où on imposait un toit, puis ça a été accepté. Or, comment ça marche au gouvernement, demandez-moi le pas, monsieur Marquis, puis de vous répondre dans quel charivaria on est, charivaria on est quelquefois avec le gouvernement, demandez-moi pas de vous expliquer ça, je ne suis pas capable.

415 **M. ALFRED MARQUIS :**

O.k.

**M. PAUL-MAURICE PATENAUDE :**

420 Mais tout simplement que je trouve absolument illogique que, dans une situation, un Ministère dise non, puis dans la même situation, pour une autre personne que, un autre Ministère dise oui. C'est tout ce que je peux vous dire. Pourquoi...

425 **M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Revenons à la substance...

**M. PAUL-MAURICE PATENAUDE :**

430 Il faudrait faire venir notre aménagiste ici, notre urbaniste, qui travaille à la MRC, qui lui pourrait vous répondre beaucoup mieux.

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

435 O.k. Est-ce que vous estimez...

**M. PAUL-MAURICE PATENAUDE :**

440 Donnez-moi du temps pour ma note personnelle, hein.

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Oui oui oui, je vous surveille sur le temps. Vous avez besoin de surveillance, d'ailleurs.

445 **M. PAUL-MAURICE PATENAUDE :**

Vous avez raison, les autres aussi.

450

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

4 55 Est-ce que vous estimez que les MRC ont suffisamment d'autorité ou de pouvoir dans le dossier de la production porcine? Est-ce que vous souhaiteriez que les MRC aient plus de pouvoir, est-ce que vous considérez que le pouvoir qu'elles ont est trop limité, trop restreint, trop contraint par le ministère des Affaires municipales?

**M. PAUL-MAURICE PATENAUDE :**

4 60 Ça c'est une question pour Donald, mais je dois vous dire honnêtement...

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

4 65 Oui. Alors, Donald...

**M. PAUL-MAURICE PATENAUDE :**

4 70 Parce que je ne suis plus là, je ne vous donnerai pas mon opinion, mais celle-là, je pourrais répondre.

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

4 75 On s'en doute. Alors, monsieur Frier, allez-y.

**M. DONALD FRIER :**

4 80 Tu vois, comme les lois disent maintenant, on peut régler selon les odeurs. C'est la loi maintenant. Pour la plupart, probablement que c'est assez, mais il y en a des cas qu'il n'y a pas assez de réglementation sur ça. Ça pourrait peut-être aller un peu plus loin pour nous autres, d'avoir un respect pour les déjections, il y a en a des agriculteurs et des non agriculteurs, et certain que les odeurs, ça, ça cause le plus grand problème, mais en même temps, il y a des problèmes de pollution aussi qui, nous autres, on doit donner la parole au ministère de l'Environnement pour réglementer ces choses-là.

4 85 Il y en a de temps en temps des problèmes pour nous autres, mais jusqu'à maintenant on peut régler juste à cause des odeurs. C'est des distances séparatrices et ça c'est le but de notre RCI. On est peut-être allé un peu plus loin dans notre RCI, ça c'est peut-être une des raisons qu'on a refusé, mais en même temps nous avons nos raisons pour faire ça.

4 90 **M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

4 95 Dans la MRC du Haut-Saint-Laurent, est-ce que, à votre MRC, est-ce que vous recevez beaucoup de pression de la part des citoyens, ou des producteurs de porc, à l'égard de ce dossier-là?

**M. DONALD FRIER :**

C'est certainement des citoyens qu'on a plus de pression maintenant parce qu'ils sont en grande majorité de la population.

500

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Oui.

505

**M. DONALD FRIER :**

C'est certainement que les agriculteurs, c'est juste un, dans notre MRC, peut-être un 10% de population, mais si tu prends partout c'est juste 2% de population qui sont agriculteurs maintenant. Ce n'est certainement pas une grande voix. Ça c'est la raison pour nous autres, on veut procéder vraiment à ces, vraiment pratiques, parce qu'on a 90% de notre territoire c'est de l'agriculture. On veut protéger le droit de produire en même temps, mais en même temps on ne veut pas créer un problème que tout le monde, tout le reste du monde dans la MRC doit sentir 365 jours par année une senteur qui n'est pas agréable non plus. Ça c'est un autre problème comme élu.

510

515

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Et vous recevez beaucoup de plaintes actuellement?

520

**M. DONALD FRIER :**

Oui. Dans l'année passée, c'est vraiment beaucoup de pression partout, pas juste les municipalités qui ont les possibilités d'avoir les entreprises, mais aussi les autres municipalités qu'il y a à côté ou le voisinage des entreprises, il y en a des problèmes, des pressions partout, chaque... mois après mois il y en a des pressions.

525

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Et il y en avait plus cette année que les années précédentes?

530

**M. DONALD FRIER :**

L'année 2002, oui. Parce que cette année, 2003, jusqu'à maintenant, à cause du moratoire, il n'y a pas vraiment de grosses pressions, à cause de, il y a un moratoire. Ça c'est l'autre raison qu'on demande d'extensionner le moratoire pour 24 mois partout, parce que ça donne aux élus une chance de faire vraiment un bon règlement.

535

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Et est-ce que votre, vous savez si, dans la MRC où vous êtes, est-ce qu'il y a des actions

540

qui sont entreprises pour aider les gens à se comprendre d'un côté ou l'autre quand un producteur veut avoir un permis? Est-ce que vous êtes, vous avez une espèce de service de dialogue ou d'échange ou de concertation entre le promoteur et les voisins? Est-ce qu'il arrive que vous fassiez des choses pour réconcilier les gens, pour les aider à se comprendre?

545

**M. DONALD FRIER :**

C'est vraiment, nous autres comme élus, on suit les lois comme il faut.

550

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Oui, bien sûr.

**M. DONALD FRIER :**

555

Ça, ça ne donne pas beaucoup de chance de dialogue entre les 2 parce que nous autres on a notre emploi à faire. C'est difficile de vraiment être entre les 2, parce que nous autres on doit suivre les lois.

560

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Vous êtes l'objet de pressions difficiles et vous n'avez pas de pouvoir d'intervention?

**M. DONALD FRIER :**

565

Exactement ça.

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

570

Allez-y.

**M. ALFRED MARQUIS :**

575

J'aimerais revenir sur les questions de plaintes reliées aux odeurs. Est-ce que vous pouvez nous dire, au niveau de la MRC, ou probablement les municipalités à l'intérieur de la MRC, de quelle façon, justement, vous suivez ces plaintes-là? Quel suivi, quel contrôle est fait concernant les plaintes sur les odeurs? La raison pourquoi je pose la question c'est que, autrefois, les plaintes concernant les odeurs s'en allaient au ministère de l'Environnement, maintenant elles s'en vont dans les municipalités. Mais quel suivi en est fait, par exemple, au niveau de votre MRC et, en particulier, au niveau des municipalités de la MRC?

580

**M. DONALD FRIER :**

585

Peut-être je dois clarifier parce que, jusqu'à maintenant, ils ont, ça c'est la première année d'opération des nouvelles entreprises. Jusqu'à maintenant, il n'y a pas de plainte comme

590 telle. Parce que, avec les nouvelles entreprises, qui ont juste ouvert dans les mois passés, je ne sais pas qu'est-ce qui arrive avec les plaintes, parce qu'on n'en a pas reçu jusqu'à maintenant. C'est toujours des potentielles plaintes, que les gens arrivent chez nous et disent: **Qu'est-ce qu'on va faire avec ces problèmes qui vont arriver?** Ça c'est un autre problème. C'est spéculation toujours, mais c'est vraiment une plainte.

**M. ALFRED MARQUIS :**

595 Alors, vous n'avez pas encore de cas de plaintes...

**M. DONALD FRIER :**

Non, pas encore, pas encore.

600 **M. ALFRED MARQUIS :**

... véritables qui sont rentrées chez vous au niveau des odeurs?

**M. DONALD FRIER :**

605 Non.

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

610 Ce sont davantage des craintes que vous avez?

**M. DONALD FRIER :**

615 Exactement.

**M. ALFRED MARQUIS :**

620 J'aurais peut-être une autre question reliée à ceci. C'est que, dans vos objectifs de la MRC du Haut-Saint-Laurent, vous parlez de: **Protéger nos paysages et nos espaces boisés par le maintien d'un équilibre et d'un développement durable.** À ce sujet-là, au niveau de votre RCI, il n'y avait rien ou si ce qui y était a été accepté disons?

**M. DONALD FRIER :**

625 Aucunes n'ont été acceptées.

**M. PAUL-MAURICE PATENAUDE :**

630 Non, il n'y a absolument rien qui, le RCI a été refusé d'un bloc.



**M. ALFRED MARQUIS :**

Mais est-ce qu'il y avait des questions touchant les boisés?

635 **M. PAUL-MAURICE PATENAUDE :**

Il n'y en avait pas au sujet de la déforestation, parce que vous parlez là de...

**M. ALFRED MARQUIS :**

640

Oui.

**M. PAUL-MAURICE PATENAUDE :**

645

À ce moment-là, le gouvernement a changé depuis que je suis parti, puis il a permis aux municipalités de réglementer la déforestation. Là, où est-ce que ça en est rendu à la MRC? Je ne le sais pas. Mais l'Environnement, la cohabitation que vous dites, c'est ça...

**M. ALFRED MARQUIS :**

650

Oui, le développement durable, oui.

**M. PAUL-MAURICE PATENAUDE :**

655

Mais, en somme, le RCI a été refusé par le gouvernement, pour en revenir à la première question, globalement. Tout ce qu'on a demandé en somme, ça a tout été refusé.

**M. ALFRED MARQUIS :**

660

Merci.

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

665

O.k. Alors, monsieur Patenaude, vous avez un complément que vous voulez ajouter?

**M. PAUL-MAURICE PATENAUDE :**

Oui, ce ne sera pas long, 2 minutes.

670

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

C'est le mémoire 25. Alors, allez-y.

675

**M. PAUL-MAURICE PATENAUDE :**

Vous êtes bien gentil.

680 (L'INTERVENANT FAIT LECTURE DE SON MÉMOIRE)

Je n'avais pas le consentement de la MRC de mentionner dans le mémoire de la MRC un nom, mais en mon nom personnel je peux très bien.

685 (L'INTERVENANT POURSUIT LECTURE DE SON MÉMOIRE)

Et je le dis publiquement, parce que j'en ai lu des rapports sur le traitement de lisier de toutes les façons possibles, mais je n'en ai pas vu un à date qui était aussi efficace et aussi concluant, puis même s'il n'est pas final, que ce procédé-là. C'est pour ça que, en mon nom personnel, je n'ai pas peur de mettre n'importe qui au défi de m'en trouver un autre système qui va faire la même chose, au même coût.

690

Je vous remercie infiniment, puis si vous avez des questions pour moi, gênez-vous pas.

695 **M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Non non, ça va.

700

**M. PAUL-MAURICE PATENAUDE :**

J'aime ça parler.

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

705

Je ne veux surtout pas vous mettre au défi. Alors, je vous remercie beaucoup.

**M. PAUL-MAURICE PATENAUDE :**

710

Ah! non, puis je ne suis pas payé non plus pour ça.

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Non.

715

**M. PAUL-MAURICE PATENAUDE :**

Pas une **crisse** de cenne.

720

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Alors, ce message n'est pas un message publicitaire. Alors...

725 **M. PAUL-MAURICE PATENAUDE :**

C'est ça.

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

730

Merci, monsieur...

**M. PAUL-MAURICE PATENAUDE :**

735

Merci infiniment messieurs les commissaires de votre patience, de votre...

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Ça fait plaisir.

740

**M. PAUL-MAURICE PATENAUDE :**

De toutes vos qualités.

745 **M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Très bien. Merci, monsieur Frier et monsieur Patenaude. Alors, j'invite maintenant les représentants de la Fédération de l'UPA de Saint-Jean-Valleyfield, monsieur Serge Beaulieu et Pierre Caza.

750

**M. SERGE BEAULIEU :**

Bonjour, monsieur le Président, monsieur Marquis.

755 **M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Bonjour. Qui est Beaulieu et qui est Caza?

**M. SERGE BEAULIEU :**

760

C'est moi Serge Beaulieu, je suis membre de l'exécutif de la Fédération de Saint-Jean-Valleyfield.

765

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Oui.

770 **M. SERGE BEAULIEU :**

Et, à côté, c'est Pierre Caza.

(L'INTERVENANT FAIT LECTURE DE SON MÉMOIRE)

775

Merci.

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

780

Alors, merci monsieur Beaulieu. Vous avez presque pris la demi-heure à lire le chose, mais on va vous poser quand même une couple de questions. En introduction, à la page 3, ça semble être un point fort de votre pensée, aussi j'aimerais vous entendre là-dessus. Vous dites:

**Au cours du long processus d'audiences du BAPE, nous avons constaté une vive méconnaissance du monde agricole par le monde urbain.** Êtes-vous sûr que c'est le monde

785

urbain dont vous voulez parler et non pas une section du monde rural? Êtes-vous bien sûr que l'antithèse est vraiment agricole urbain? J'ai l'impression qu'elle est agricole rurale. Il y a beaucoup de gens du milieu rural qui sont venus, alors j'aimerais vous voir réagir à ça?

**M. PIERRE CAZA :**

790

Ce qu'on retrouve souvent comme définition du milieu urbain dans les communautés, même rural, c'est que souvent, pour les producteurs agricoles, les gens qui ne sont pas issus ou du monde agricole ou qui ne pratiquent pas l'agriculture sur le territoire, souvent les producteurs vont utiliser le terme, ils vont dire ce sont des urbains. C'est souvent une façon de décrire les gens qui y vivent dans notre milieu, et ce n'est pas péjoratif. Ce n'est pas parce que, c'est strictement que c'est une appellation qu'on entend souvent, et je pense que, pour que les gens se retrouvent dans ce mémoire-là, et bien on a utilisé le terme qui était le plus souvent utilisé par les gens du milieu.

795

800 **M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

O.k. Parce que ce ne sont pas de, parce que souvent ces gens-là viennent et se disent du milieu rural, vont dire écoutez, mon père était agriculteur, j'ai toujours vécu sur une ferme, je connais ça, je ne suis pas un étranger. Au fond, c'est parce que, dans le mot urbain, il y a souvent l'idée que c'est un étranger qui est venu dans notre milieu. Les gens disent non, on est du milieu autant. C'est ça que j'essaie de voir, la perception.

805

**M. SERGE BEAULIEU :**

810

Oui, mais en même temps, quand vous dites que mon père, il venait du milieu, et bien

l'agriculture a évolué et puis il y a un lien qui s'est peut-être brisé en... On le dit dans le mémoire à une place là, l'éducation, il va falloir qu'elle soit faite. L'agriculture a évolué, puis il va falloir que la pensée des citoyens évolue en même temps.

815 **M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Avez-vous une question, cher collègue?

820 **M. ALFRED MARQUIS :**

Oui, à moins que vous vouliez poursuivre?

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

825 Non, on en discuterait pendant une semaine.

**M. ALFRED MARQUIS :**

830 Bon, o.k. Alors, moi je vais à la page 10, où vous donnez une belle définition du nom de l'agriculture à dimension humaine et, bien sûr, ce matin, comme certains d'entre vous, certainement, on a écouté beaucoup de choses ici, et je ne sais pas si, dans votre définition, vous seriez prêt à y accepter un petit ajout, vous me le direz, en parlant de propriété de familles qui y travaillent, pourrait-on aussi dire et qui y vivent?

835 **M. SERGE BEAULIEU :**

Bien oui.

**M. ALFRED MARQUIS :**

840 Vous êtes d'accord?

**M. SERGE BEAULIEU :**

845 Bien oui.

**M. ALFRED MARQUIS :**

850 Bon. Alors, je vais passer à une autre question comme ça. L'autre question que j'aurais, je ne sais pas si vous allez pouvoir me répondre aussi rapidement, ça touche votre constat 2, où vous parlez effectivement de, bon, on parle de la réglementation, du REA entre autres, ferme par ferme, et vous semblez être, c'est à la page 12, 12 et 13, ensuite, être plutôt contre l'idée d'avoir l'utilisation du concept de gestion intégrée par bassins versants dans l'affaire.

855 Vous êtes convaincus, dans toutes les régions du Québec, et en particulier dans la

région ici, qu'on peut vraiment protéger l'environnement biophysique en utilisant le REA, le Règlement, le REA, qui est basé sur les ferme par ferme et uniquement sur le phosphore?

**M. SERGE BEAULIEU :**

860

Oui.

**M. PIERRE CAZA :**

865

Bon, pour cet aspect-là, oui. Pour cet aspect-là, et bien il y a peut-être une chose qu'il faut dire. Je pense que les producteurs de la Fédération de Saint-Jean-Valleyfield, les agriculteurs, ils ne sont pas contre l'approche bassins versants. La seule chose c'est qu'il y a, on ne souhaiterait pas qu'il y ait de l'ambiguïté, vous savez, qu'on se retrouve avec plusieurs niveaux d'intervention, qui rendent com..., qui complexifient encore davantage la situation. C'est-à-dire, il y a déjà le REA qui amène, on l'a dit un petit peu tantôt, son lot de tracasseries, sauf que les producteurs, bon, acceptent l'idée, le PAEF et tous ces éléments-là.

870

Par contre, si on crée un autre niveau, qui est l'approche bassins versants, on s'interroge à savoir comment ça va pouvoir se faire de façon claire et puis où sera la limite des pouvoirs et des devoirs de chacun? Mais on n'est pas contre l'approche bassins versants. On est plus contre l'ambiguïté qu'il y a actuellement autour de cette approche-là.

875

**M. ALFRED MARQUIS :**

880

O.k. Donc, je n'avais malheureusement pas utilisé le mot ambiguïté et c'est celui qui est important dans l'affaire. Excusez-moi.

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

885

Vous êtes assez critique à l'égard de l'intégration et vous dites notamment que: **On observe rarement que des producteurs, sous contrat à l'intégration, deviennent par la suite propriétaires de leur entreprise.** J'ai 2 petites questions là-dessus. Avez-vous des données statistiques là-dessus, parce que c'est un des arguments qu'on a fait valoir devant nous, que c'était, ça pouvait bien être un tremplin pour devenir propriétaire, avez-vous quelques données?

890

Et, deuxièmement, avez-vous une opinion sur l'intégration dans le monde coopératif? Parce qu'il y a aussi des coopératives qui favorisent l'intégration.

895

**M. PIERRE CAZA :**

Oui.

900

**M. SERGE BEAULIEU :**

Tu veux-tu y aller?

905 **M. PIERRE CAZA :**

Bien, je peux faire peut-être un petit bout pour initier la discussion. Les données, il faut dire que des données au niveau des producteurs de porc sur notre territoire, étant donné qu'on a peu de producteurs de porc, on n'en a pas beaucoup en Montérégie ouest, et particulièrement sur le territoire de Saint-Jean-Valleyfield.

910 **M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Vous en avez 41.

915

**M. PIERRE CAZA :**

41. Donc, il y a peu d'expérience, on n'a pas beaucoup d'années, si on veut, d'expérience du domaine, de ce domaine-là. Cette donnée-là vient d'un constat qui avait été fait par les producteurs eux-mêmes lors d'une démarche qui avait été initiée en 2001.

920

C'était un constat qu'ils avaient fait, mais qui n'est pas étoffé d'une donnée mathématique. Mais, globalement, c'est un constat que les producteurs de Saint-Jean-Valleyfield faisaient de la situation. Pour ce qui est du domaine coopératif, je ne sais pas si Serge veut intervenir?

925

**M. SERGE BEAULIEU :**

Je sais que, dans d'autres régions, le système coopératif, il était bien à la mode. On en a parlé, j'en ai parlé justement avec des producteurs du Lac Saint-Jean, puis eux autres ne voyaient pas comment ça pouvait se faire autrement que l'intégration. Je veux dire, c'est à l'intérieur de la structure de l'UPA c'est discuté c'est quoi, comment est-ce que l'intégration devrait se faire. Je ne sais pas à quel point exactement les discussions sont avancées, mais je sais qu'on parle justement d'avoir des contrats entre les intégrateurs qui soient plus uniformes.

935

Puis l'avenue qu'il y avait dans le mémoire, nous autres, c'est de dire et bien donnons la chance au producteur, s'il veut être à son compte, et bien d'être capable d'accéder, puis une des raisons pourquoi qu'ils s'en vont sur l'intégration, c'est le financement, c'est le volume, pas le volume, la masse monétaire que ça prend pour partir en production porcine. Et bien, bien souvent, ils ne sont pas capables de se le permettre en partant. Pourquoi que le producteur, des fois, passe par l'intégration pour essayer d'être, de s'en aller à son compte, indépendant, après.

940

**M. PIERRE CAZA :**

Il y a peut-être, pour clarifier aussi, un des aspects, la question de la multifonctionnalité

945

de l'agriculture. Ça aussi c'est un des aspects, lorsqu'on, parce que souvent les entreprises intégrées sont associées à de grosses entreprises, c'est souvent ce qu'on, l'image qu'on en a, mais ce qu'on dit dans le fond, puis ce qui est essentiel, c'est il faut donner des alternatives. C'est qu'on, nous on ne voulait pas être contre quelque chose, mais je pense qu'il faut offrir des alternatives et rendre ces alternatives-là attrayantes aussi. Là aussi, je pense que l'État peut jouer un rôle.

Et l'aspect de multifonctionnalité, on l'a introduit dans notre mémoire simplement pour dire que, si on ne peut plus aider les entreprises directement au niveau de la production, et compte tenu du contexte actuel où souvent, pour être viable et rentable, on demande aux entreprises d'être de plus en plus grosses et de taille de plus en plus importante, ce qui parfois leur confère une allure plus ou moins familiale, et bien il faut peut-être repenser la façon d'aider les entreprises agricoles.

Et le rôle multifonctionnel c'est que, c'est un peu ce qu'on disait, on demande par exemple de garder des bandes riveraines. On demande de préserver des boisés pour toutes sortes de fins, soit au niveau de la conservation du paysage ou autres fins. On demande par exemple de faire des haies brise-odeurs, des haies brise-vent. Dans certains pays européens, la Suisse, la France, entre autres, la société contribue, paie pour ces demandes-là qu'elle fait au monde agricole, et c'est une façon qui n'est pas contestée par l'Organisation mondiale du commerce, d'aider les entreprises lorsque la forme d'aide est reliée à ça.

Et c'est peut-être une façon aussi de diversifier et d'aller chercher une nouvelle façon de contribuer, pour la société québécoise, auprès des entreprises, et si on va chercher de l'aide additionnelle de ce côté-là, et bien peut-être aussi de faire en sorte que les entreprises, pour des raisons de viabilité économique, pourraient peut-être être de plus petites tailles aussi. En tout cas, il y a peut-être là une piste qui est à regarder.

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Oui, il y a vos collègues dans la région de Québec qui maintiennent un peu cette idée-là. Le terme financement revient souvent dans votre mémoire, n'est-ce pas? Il y a pas mal de demande à la clé là-dessus.

**M. PIERRE CAZA :**

Oui.

**M. SERGE BEAULIEU :**

C'est sûr que, à chaque fois qu'il y a des nouvelles réglementations, le producteur, il est confronté à ce que ça lui coûte d'argent, à l'entreprise. Il vient un temps où, on ne peut pas juste faire des demandes, puis jamais accoter avec du financement. C'est ça qu'on dit souvent, c'est... oui, on est prêt, oui on veut que, on veut, on est prêt à de la nouvelle réglementation, mais il y a du financement qu'il va falloir qui vienne parce que le producteur se sent étouffé de plus en plus



avec les nouvelles réglementations qui sont en place.

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

995 C'est-à-dire que c'est complexe, parce que la logique du marché vous amène à des transformations de plus en plus radicales de vos méthodes de travail et de vos méthodes d'intervention. Mais ces méthodes de travail, ces méthodes d'intervention ont aussi des effets structurants sur le milieu écologique et sur le milieu social.

1000 **M. SERGE BEAULIEU :**

Oui.

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

1005

Alors, là il y a une espèce de roue où l'un s'entretient. C'est pour ça que toute une série de gens interviennent auprès de nous en disant, le modèle, il faut le refuser. Il faut revenir à, il faut arrêter d'être productiviste, il faut arrêter d'exporter, il faut revenir vers une autre conception de l'agriculture. Et, de ce côté-là, le débat est un débat tout à fait fondamental. Alors, j'aimerais vous entendre là-dessus, et ce sera la dernière forme d'ouverture de question que je vous aurai donnée.

1010

**M. PIERRE CAZA :**

1015

Bien, je pense que c'est un des, c'est un élément fondamental. C'est que, c'est un peu le principe aussi, et c'est un peu la conclusion de notre mémoire.

**M. SERGE BEAULIEU :**

1020

C'est ça.

**M. PIERRE CAZA :**

1025

Je pense que les producteurs agricoles du Québec, traditionnellement, ont toujours été dans le sens de ce que le marché leur demandait et de ce que les Québécois leur ont demandé, ils ont toujours répondu à la demande. Si la société québécoise sait ce qu'elle veut, et c'est le portrait qu'elle a de l'agriculture, et c'est ce qu'elle souhaite de l'agriculture, et bien je pense que les producteurs agricoles sont certainement prêts à s'asseoir et à le regarder. Mais, évidemment, les gens veulent gagner leur vie. C'est leur monde ça, le... c'est leur mode de vie l'agriculture aussi. Donc, ils ne veulent pas se sentir dépaysés dans leur travail, puis dans leur quotidien.

1030

1035

Et, par contre, il y a toujours le souci financier, il demeure. Il faut que les entreprises soient aussi viables et vivables et rentables. Sinon, il n'y en aurait pas d'agriculture. Et je pense que, pour la société québécoise, d'avoir, d'assurer la qualité de son approvisionnement à la fois

1040 en quantité et en qualité de ces produits agricoles, et bien il y a des compromis à faire. Si on en demande, si les exigences qu'on a envers le monde agricole font en sorte qu'on se retrouve avec des entreprises qui vont disparaître, et bien ça voudrait dire qu'on accepterait le fait de recevoir des produits de l'étranger. Si c'est socialement ce que le Québec veut, et bien il faudra voir comment ça pourra se moduler et comment ça pourra se traduire pour les producteurs qui sont en production actuellement.

1045 Et, aussi, il faut, en quelque part, puis ça, on le néglige peut-être souvent, on néglige de le dire, mais la relève agricole est de plus en plus pessimiste actuellement. Dans le contexte du débat actuel, beaucoup de gens disent: **C'est pratiquement aller se mettre la corde au cou qu'aller faire de l'agriculture par les temps qui courent.** Les gens disent: **On va attendre qu'il y ait une accalmie, on va attendre que les choses reprennent, que le gros bon sens revienne, puis après ça on verra si on est encore intéressé à faire de l'agriculture.** Mais c'est un peu, les enfants pauvres de toute cette grande problématique-là et de cette grande discussion-là, c'est certainement la relève agricole aujourd'hui.

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

1055 Un dernier commentaire, non?

**M. SERGE BEAULIEU :**

Pas d'autres commentaires.

1060 **M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

1065 Alors, écoutez, on va arrêter là, compte tenu de nos contraintes, j'espère qu'on a bien compris ce que vous vouliez nous dire. J'espère que vous avez pu vous exprimer aussi, selon ce que vous vouliez, et merci et bonne chance à vous.

**M. PIERRE CAZA :**

Merci.

1070 **M. SERGE BEAULIEU :**

Merci.

1075 **M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Je vous en prie. J'invite maintenant madame Yvette Lapierre s'il vous plaît.

**MME YVETTE LAPIERRE :**

1080 Bonjour. Vous me direz si vous m'entendez bien. Alors, bonjour à tout le monde.

(L'INTERVENANTE FAIT LECTURE DE SON MÉMOIRE)

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

1085

Merci, madame. Je pense que la vigilance s'impose toujours, et ça c'est, il n'y a pas de, il n'y a jamais rien d'acquis dans la vie, politique et démocratique, et la vigilance est essentielle. À propos du titre sur le développement durable de l'agriculture, beaucoup de gens aussi nous ont dit ça. C'est que, effectivement, la production porcine, par sa nature, par son ouverture sur le

1090

marché, est une espèce d'exemple de ce qui se produit dans l'ensemble du monde agricole, et vous avez raison, derrière ça c'est toute la représentation de l'agriculture qui est présente et on est conscient de ça. On ne s'élargira pas jusqu'à toute l'agriculture, mais il est évident qu'un horizon de pensée dans lequel on joue qui est présent.

1095

Ce que je, au fond, j'aimerais vous entendre un petit peu plus sur votre principale recommandation à la fin, à savoir que vous demandez qu'il n'y ait plus aucune nouvelle porcherie, ni d'augmentation de cheptel, tant que le gouvernement n'aura pas reconnu et favorisé l'exercice concret du droit des communautés régionales et locales de décider de l'occupation du territoire qui est le leur, selon les principes de base de la démocratie.

1100

Or, vous venez d'entendre l'UPA avant vous qui, au contraire, ne veut pas un pouvoir augmenté au niveau du bassin versant ou au niveau des MRC, mais qui demande que ça reste centralisé, alors que vous dites, vous vous dites non, maintenez le moratoire, maintenez les choses, mais tant qu'on n'aura pas redonné aux communautés locales la capacité de décider de leur aménagement. Alors, expliquez-moi les raisons pour lesquelles vous comprenez ça et comment il peut y avoir un ajustement du monde agricole par rapport à une orientation comme celle-là?

1105

**MME YVETTE LAPIERRE :**

1110

Oh! je ne me sens pas d'attaque pour définir ce qui, finalement, au fond du débat, ce qui est la vie en commun à la campagne parce que, c'est ça, moi je viens de la campagne et je ne peux pas cultiver parce que je n'étais pas, je n'ai pas hérité de la ferme et bon, tout ça. Il y a vraiment une très grande opposition. C'est sûr qu'il y a des forces qui sont opposées en ce

1115

C'est sûr qu'il y a des agriculteurs pour qui c'est leur boulot, c'est leur travail, puis il y a les gens qui vivent à la campagne, qui sont là aussi, sans nécessairement être agriculteurs, et qui contribuent à maintenir les infrastructures aussi à la campagne, en payant leurs taxes. Parce que, s'il y avait seulement les agriculteurs maintenant pour garder les écoles ouvertes et les différents types de services, et bien il ne resterait pas grand-chose parce que, bon, qu'est-ce qu'il y a en ce moment au Québec comme agriculteurs, c'est moins de 1% de la population.

1120

Alors, je pense qu'il va falloir prendre conscience que, on vit en commun à la campagne et puis qu'il faut tenir compte un peu de ce que chacun a à dire, parce que c'est là qu'on vit tous

1125

ensemble.

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

1130 Mais, et vous, vous voudriez que, avant qu'on réouvre à nouveau la question de nouveaux permis ou d'augmentation, qu'il y ait d'abord, dans la communauté locale, un débat ou une...

**MME YVETTE LAPIERRE :**

1135 Bien, qu'on, qu'il y ait davantage de pouvoirs aux représentants gouvernementaux locaux, parce que là j'ai l'impression qu'à peu près tout a été retiré aux municipalités, puis même aux MRC, parce que ce qu'ils peuvent faire c'est de définir un schéma, mais, finalement, ça va être les directives gouvernementales qui vont être prépondérantes là-dedans. Ça va toujours  
1140 être le gouvernement qui a le dernier mot là-dessus.

S'il décide de permettre, de favoriser certains types d'activités, et bien ça va passer avant les décisions des MRC, et puis les municipalités n'ont à peu près plus rien à dire, elles vont pouvoir passer des règlements sur les distances. C'est à peu près tout ce qui leur reste comme  
1145 pouvoirs représentatifs de leur population. Alors, moi je, je comprends qu'il va continuer à y avoir de l'élevage porcin, je pense que le moratoire devrait être maintenu, parce qu'il y a justement trop de, trop de tirailages, trop de conflits, puis ça risque juste de s'aggraver. De s'aggraver jusqu'à quel point, je ne le sais pas, mais je pense qu'on devrait poursuivre le moratoire, le maintenir, le prolonger.

1150

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Mais le poursuivre à quelles fins?

1155 **MME YVETTE LAPIERRE :**

Bien, pour redonner un équilibre, pour que les différentes parties de la population puissent en arriver à s'entendre. Je pense qu'il y a des ententes possibles. Il y a une cohabitation souhaitable, mais en ce moment c'est sûr que c'est très éclaté.

1160

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Actuellement, mais il n'y a pas de cohabitation réelle actuellement, il y a ...

1165 **MME YVETTE LAPIERRE :**

Bien, il y a des régions où ça demeure oui, mais il y a des endroits où c'est, on en a entendu plusieurs exemples dans la tournée d'information, les premières séances où, et dans les villages, les populations sont divisées en deux et ça, ça ne va pas s'effacer du jour au lendemain.  
1170 Les gens qui commencent à percevoir le voisin comme un ennemi, ça va rester longtemps, puis

c'est des blessures qui pourraient être évitées si, justement, chacun avait une meilleure écoute.

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

1175 Dans un mémoire qu'on a entendu ce matin, il y a quelqu'un qui nous a dit: **Il n'y a pas de cohabitation possible s'il n'y a pas un rééquilibrage des forces.**

**MME YVETTE LAPIERRE :**

1180 Oui, c'est à peu près ça que je voulais dire, mais mes mots n'étaient pas très...

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

1185 Non non, mais n'ayez pas peur de vos mots, mais vous partagez ça aussi comme perception?

**MME YVETTE LAPIERRE :**

1190 Oui, tout à fait.

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Pour vous, il y a vraiment inégalité de pouvoirs de l'un à l'autre?

1195 **MME YVETTE LAPIERRE :**

Ah! là, oui. Il y a un débalancement qui est évident.

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

1200 C'est intéressant, parce qu'il y a des producteurs qui sont venus nous voir, puis ils nous ont dit exactement le contraire.

**MME YVETTE LAPIERRE :**

1205 Le contraire.

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

1210 En disant: **Nous sommes peu nombreux, nous sommes faibles, il y en a une masse de monde devant nous autres et on fait pitié.** Alors, c'est la perception de, l'image de l'un et de l'autre qui est difficile à décoder.

1215

**MME YVETTE LAPIERRE :**

Oui. Et bien j'ai fait mon possible pour vous dire ce que j'en pensais, mais là je ne pourrais pas aller beaucoup plus loin.

1220

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

O.k. Cher collègue?

1225

**M. ALFRED MARQUIS :**

Vous portez, dans votre mémoire, beaucoup d'attention au bien-être animal et, bon, jusqu'à présent, c'est, j'aurais tendance à dire, le mémoire qui y apporte le plus d'attention. Et je ne sais pas si vous avez l'impression, parce qu'on en a parlé dans les thématiques et, justement, ce n'est pas repris par beaucoup de gens. Est-ce que vous avez l'impression que vous êtes suivie vraiment par le reste de la population dans une demande de davantage de protection au niveau du bien-être animal au Québec actuellement?

1230

**MME YVETTE LAPIERRE :**

1235

Dans la mesure où les gens ne connaissent pas l'animal qui est tué et qui se retrouve dans leur assiette, je ne le sais pas. Parce qu'il y a comme un processus psychologique qui va faire en sorte qu'on ne veut pas savoir d'où ça vient. On ne veut pas savoir comment ça, on ne veut pas savoir que la viande qui est dans notre assiette a souffert. Alors, jusqu'à quel point je suis suivie, je ne le sais vraiment pas.

1240

Il y a une dissociation, ça c'est sûr. Je parlais avec des membres de la famille, qui ont élevé des porcs dans le passé, puis qui me disaient que le seul porc qu'ils avaient tué sur la ferme, ils n'avaient pas pu le manger, mais ils continuent à acheter du porc chaque semaine maintenant. Alors, c'est pour ça, puis je trouve ça très dommage d'être presque seule à justement apporter la préoccupation du, de la façon dont les animaux sont traités dans les élevages, parce que c'est majeur. Je ne comprends pas qu'on n'en parle pas plus que ça.

1245

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

1250

Juste vous dire que, dans le mémoire de madame Labelle ce matin, dans une de ses annexes, elle avait déposé la réglementation suisse là-dessus, et ça fera partie de la documentation, puisque c'est dans son mémoire comme annexe. Ça va?

1255

**MME YVETTE LAPIERRE :**

Bien, tiens, ça m'encourage.

1260

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Bon. Alors, est-ce que ça va, madame?

1265 **MME YVETTE LAPIERRE :**

Oui.

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

1270

Bon. Y a-t-il d'autres choses que vous vouliez nous dire, insister de manière, résumer votre mémoire en deux phrases, ce serait quoi?

**MME YVETTE LAPIERRE :**

1275

Ah! bien, justement, de pouvoir poursuivre, d'avoir un moyen qu'on puisse continuer, toutes les personnes qui sont préoccupées, qu'on puisse continuer à en parler, qu'on ait, il faudrait quasiment créer, puis ce serait au point de vue municipal, un palier, un endroit où tout le monde pourrait se parler.

1280

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Et est-ce que vous le souhaiteriez à l'ensemble du Québec?

1285 **MME YVETTE LAPIERRE :**

Bien sûr, mais de façon locale.

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

1290

D'abord locale?

**MME YVETTE LAPIERRE :**

1295

Local, oui.

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Il faut d'abord que le débat soit local?

1300

**MME YVETTE LAPIERRE :**

Oui.

1305

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Très bien. Merci, madame.

1310 **MME YVETTE LAPIERRE :**

Je vous remercie beaucoup.

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

1315

Au revoir. Alors, j'invite maintenant monsieur André Deslauriers s'il vous plaît.

**M. ALFRED MARQUIS :**

1320

Desaulniers.

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Desaulniers, je m'excuse, oui. Erreur de lecture.

1325

**M. ANDRÉ DESAULNIERS :**

Bonjour.

1330 **M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Bonjour, monsieur.

**M. ANDRÉ DESAULNIERS :**

1335

Est-ce que vous m'entendez bien, oui?

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

1340

Oui, et bien approchez-vous du micro quand même pour être bien...

**M. ANDRÉ DESAULNIERS :**

Ah! d'accord.

1345

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Parfait.

1350



**M. ANDRÉ DESAULNIERS :**

Bien, je vous remercie de bien vouloir écouter mon mémoire et, je sais qu'il est un peu long, donc je vais commencer dès maintenant.

1355

(L'INTERVENANT FAIT LECTURE DE SON MÉMOIRE)

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

1360

Juste un instant monsieur s'il vous plaît, je vais faire la pause-café dans quelques minutes. Je sens que le monde est très très soucieux de parler à son voisin et il y a un murmure indiscontinu de ce côté-là. Je vous demande 10 minutes de silence encore, puis après ça vous aurez un café et le droit de parler, s'il vous plaît. Allez-y, monsieur.

1365

**M. ANDRÉ DESAULNIERS :**

Merci.

(L'INTERVENANT POURSUIT LECTURE DE SON MÉMOIRE)

1370

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Alors, merci monsieur Desaulniers. Il y a un certain nombre de points que vous apportez, que vous êtes le seul à apporter jusqu'à maintenant en tout cas, l'idée du droit à une rivière, une rivière privée, une contestation très vive des subventions à partir d'une argumentation et la référence à des normes ISO, plus d'autres éléments ici et là.

1375

Je voudrais juste corriger une couple de petites choses à propos de l'hormone de croissance pour les porcs. J'ai posé très clairement la question et on m'a répondu qu'il n'y en avait pas actuellement, d'hormones de croissance au sens strict, qu'on n'en utilisait pas dans l'élevage du porc.

1380

Sur l'UPA, faudrait voir dans les transcriptions le mémoire qu'a présenté un membre de l'UPA la semaine dernière, à Lachute, dans lequel je crois que vous auriez des réponses à une des questions que vous posez, à la capacité de, de la vérification qui est faite de l'adhésion du monde rural, du monde agricole à l'UPA.

1385

Mon collègue a une question à vous poser sur les normes ISO, je crois.

1390

**M. ALFRED MARQUIS :**

Oui. Effectivement, vous parlez de la certification ISO et que, selon vous, ce serait une façon d'en arriver à avoir la qualité sans l'intervention du gouvernement, d'une certaine façon?

1395

**M. ANDRÉ DESAULNIERS :**

1400 Bien, de la manière que je vois ça c'est que, si un producteur étranger ne répond pas aux normes de qualité, un peu comme ce qui se produit actuellement pour le lait au Québec, je crois que le lait américain ne peut pas rentrer au Québec parce qu'il contiendrait certaines hormones, je vois la chose de la même façon. Pour que du porc puisse être vendu au Québec, ou au Canada, il faudrait qu'il réponde aux mêmes normes de qualité que celles qu'on va s'avoir fixées au Québec. Et si ces normes-là ne sont pas rencontrées, et bien le cochon ne pourrait pas rentrer dans le pays, au pays.

1405

**M. ALFRED MARQUIS :**

1410 Mais plus loin aussi, vous mentionnez que ça ne devrait pas favoriser les gros producteurs au détriment des petits producteurs. Alors, je ne sais pas si c'est conciliable ces choses-là, je ne sais pas si vous avez idée que ça peut l'être, parce que normalement une certification ou une norme ISO, il y a des frais assez importants associés à ça?

**M. ANDRÉ DESAULNIERS :**

1415 Bien, c'est que j'ai utilisé le terme ISO, c'est pour illustrer un peu, pour que le monde ait une idée de qu'est-ce que c'est que j'avais en tête, mais ce n'est pas nécessairement une certification de la norme comme ISO qui devrait être, c'est plutôt quelque chose, autre chose, un autre nom, qui est plus adapté à l'agriculture qu'à l'industrie lourde.

1420

**M. ALFRED MARQUIS :**

1425 Vous semblez avoir beaucoup lu les transcriptions, est-ce que vous avez suivi, entre autres, une discussion qu'il y a eu concernant justement la certification qui, je crois que c'était la Fédération des producteurs de porcs justement qui nous avait parlé de ça, ce qui se fait actuellement au Canada pour développer une certification dans le domaine porcin? Il y a quand même une norme ACNOR qui est en train de se développer au Canada dans le domaine, n'est-ce pas?

**M. ANDRÉ DESAULNIERS :**

1430

Oui, mais est-ce que cette norme rencontrerait les préoccupations de la population rurale au niveau des odeurs, de la pollution des sols, de la pollution des rivières?

**M. ALFRED MARQUIS :**

1435

O.k.

**M. ANDRÉ DESAULNIERS :**

1440

C'est à ce niveau-là. Ce que je vois c'est d'établir des normes qui rencontreraient les

préoccupations de la population au niveau de tous les polluants. Ça, ça ferait en sorte que le prix du porc refléterait réellement son coût de production, compte tenu de toutes les normes qu'on doit y, qu'il doit respecter, et tout s'en suit là.

1445 **M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Ça va. Alors, merci monsieur.

1450 **M. ANDRÉ DESAULNIERS :**

Je vous remercie.

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

1455 Alors, pause-santé et vous pouvez causer, on se retrouve dans 15 minutes. Merci.

(SUSPENSION DE LA SÉANCE)

\*\*\*\*\*

(REPRISE DE LA SÉANCE)

1460

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Ah! l'austère discipline. Alors, je vous remercie de votre bonne écoute, je pense que c'est important. C'est une marque de respect, si on veut soi-même être entendu, il faut aussi  
1465 accepter que les autres puissent être écoutés. Alors, nous avons 3 autres mémoires cet après-midi, j'invite d'abord monsieur Louis Siouville s'il vous plaît à venir présenter son mémoire. Bonjour, monsieur Siouville.

**M. LOUIS SIOUVILLE :**

1470

Bonjour.

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

1475 Alors, vous avez un assez long mémoire, je ne sais pas qu'est-ce que vous voulez en faire, vous pouvez nous le résumer ou...

**M. LOUIS SIOUVILLE :**

1480

Je vais peut-être résumer des parties et puis en lire d'autres.

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Oui. Parfait. Puis, après ça, on vous posera quelques questions. Alors, on vous écoute.

1485

**M. LOUIS SIOUVILLE :**

1490 Bon, la première partie c'était pour la définition du mot durable, parce que je trouve que  
ça revient souvent, mais personne ne sait ce que ça veut dire. Parce que, entre autres, il y a  
1495 quelques années, dans la Terre de Chez nous, il y avait un article du ministère de l'Agriculture  
pour une agriculture durable. Alors, tout ce qu'il y avait là-dedans c'était qu'il fallait supprimer les  
charrues et puis supprimer les étables à attaches. Alors que l'aile-charrue ça fait quand même  
quelques milliers d'années que l'humanité essaie de l'améliorer, puis les étables à attaches au  
Québec ça a vécu depuis le début de la colonie jusqu'à vers 1950. Il en existe encore, mais de  
1500 constructions nouvelles, je ne pense pas qu'il y en ait eu beaucoup après '75. Donc, c'était ça  
pour...

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

1500 O.k. Mais on ne peut pas manquer une perle qu'il y a dans cette page-là quand même,  
quand vous dites: **De vraiment durables, il n'y a que la mort et les impôts.**

**M. LOUIS SIOUVILLE :**

1505 Bien oui, mais une autre chose aussi c'est la valeur des papiers d'identité pour remplacer  
la carte de citoyenneté canadienne, il faut présenter un état civil de moins de 6 mois. Or, à ce  
que je sache, l'état civil, c'est pour indiquer le lieu et la date de naissance. Alors, si on ne peut  
pas, si on change, les citoyens sont présumés changer de date et de lieu de naissance tous les  
ans ou tous les 6 mois, il y a quelque chose qui ne va pas. Pour la durabilité, on repassera.

1510 Pour l'économie c'est, lorsque vous êtes venus à Saint-Jean, à ma question sur quel  
montant que le gouvernement était prêt à perdre pour financer les cochons, on m'a répondu, de  
la table de la Financière agricole: **On ne spéculer pas sur le nombre des cochons à venir, ni  
sur le prix que vont avoir les cochons dans quelques années.**

1515 Or, moi je croyais que, quand on consent des prêts de plusieurs millions et des  
subventions également de plusieurs millions, il faut se préoccuper, il faut spéculer sur le prix que  
va avoir les cochons et combien qu'il va y avoir de cochons sur le marché mondial dans les  
années à venir. Or, la réponse: **On ne spéculer pas là-dessus**, ça m'étonne.

1520 Ah! oui, dans les, j'ai été voir les transcriptions des débats et la réponse qui m'a été faite,  
elle n'apparaît pas dans les transcriptions. Je l'ai entendu, mais comme il y avait plusieurs  
réponses, il est possible que celui qui prenait ça en note ait sauté, mais moi c'est ça qui m'a  
amené à vouloir présenter un mémoire.

1525 Je parle, après ça, des betteraves. Vous vous rappelez que, au début des années 80, un  
grand programme d'expansion avec le ministre Garon sur la production de sucre, mais en fait on  
n'avait aucun besoin de sucre à l'époque. La raison pourquoi on voulait avoir une sucrerie, c'était  
pour avoir une assurance sur l'approvisionnement du sucre en cas de conflits mondiaux, ce qui  
1530 risque d'arriver là, la guerre est commencée depuis hier, on ne sait pas où ça va amener, peut-

être une guerre mondiale, donc on risque de ne plus avoir accès aux approvisionnements de sucre.

1535 Il aurait été important que l'été prochain on puisse semer des betteraves pour avoir du sucre au Québec. Or, les, comme on a voulu augmenter énormément la production de betteraves, on a tué la production de betteraves, et les Libéraux, quand ils sont arrivés au pouvoir, ont tout démantelé, alors qu'il aurait été plus simple de ne rien changer, de continuer à produire un peu de betteraves comme avant, et ne pas faire de développement. Justement, dans le titre, j'ai abordé le point du durable, mais j'aurais dû aussi poser la question pourquoi  
1540 développer l'industrie porcine?

Garder une production porcine dans les limites de la consommation, avec une petite majoration, parce qu'on peut avoir des problèmes d'élevage, il peut y avoir une épidémie, ici ou ailleurs, et en ayant un peu plus que notre consommation, on peut aider un pays qui est victime  
1545 d'une épidémie ou, si lui produit un peu plus, on peut se faire aider en cas qu'on ait une épidémie. Et, d'ailleurs, dans les annexes, j'ai des, il y a un commentaire comme quoi, présentement au Québec, non seulement le prix du cochon n'est pas bon, mais en plus il y a des épidémies, il y a des éleveurs qui sont victimes d'épidémies. Donc, il est possible qu'on se trouve sans pouvoir même approvisionner notre consommation.

1550 Ah! oui, le potentiel de la Chine. Si la Chine, comme elle a la moitié des cochons, il suffit qu'ils augmentent un petit peu la production pour saturer complètement le marché mondial, comme ils ont fait présentement avec l'usine Magnola, où c'est qu'on a dépensé, nous, un milliard pour produire du magnésium, mais on est obligé de fermer l'usine parce que les Chinois  
1555 sont arrivés sur le marché.

Les autres affaires, il y a quand même, au niveau du marché mondial, je ne comprends pas comment les Russes n'arrivent pas à vendre leurs cochons en Russie. Il n'y a personne qui est acheteur. Et, pendant ce temps-là, le Canada vend du cochon à la Russie, alors que les porcheries russes ne peuvent pas écouler leur production. C'est assez bizarre.  
1560

Et les États-Unis, c'est à peu près la même chose, mais le marché mondial, ça marche un petit peu bizarre, où c'est que tout le monde transporte chez le voisin, mais ça n'a aucun bon sens. J'ai retrouvé, je me rappelle d'une chanson française: **Je transporte des frigidaires en France, Made in France, en Italie, et je ramène des frigidaires Made in Italy en France. Je transporte des téléviseurs Made in France en Allemagne, je ramène des téléviseurs Made in Germany en France.** Il y en a qui appellent ça l'expansion, moi je ne suis pas instruit, tout ce que je connais c'est le prix que ça coûte, quand je roule pour vous j'appelle ça gaspillage. Et, réellement, transporter du cochon aux États-Unis, qui lui va le réexpédier au Japon, puis après  
1570 ça on rachète du cochon des États-Unis, parce qu'il n'y a pas longtemps que j'en ai vu dans les épiceries, **produits des États**, mettons que les étiquettes peuvent être falsifiées, mais en tout cas, dans les épiceries du Québec, on trouve du cochon américain, alors qu'on vend notre production aux États-Unis. Je transporte des frigi..., du cochon aux États, puis je ramène du cochon américain au Canada, ce n'est pas très logique.

1575

Et pour les questions des subventions, ah! bien là, c'est là que la, quand les bas prix et la maladie qui sévit tout de suite au Québec. Les subventions, dans un article de la Terre de Chez nous, on dit que l'agriculture hautement capitalisée ce n'est pas rentable vis-à-vis des agricultures des pays sous-développés.

1580

Il serait temps de s'en rendre compte. Arrêtez de subventionner quelque chose, subventionner quelque chose pour notre consommation, d'accord, mais subventionner quelque chose pour écraser les marchés des autres, je sais que c'est la mentalité Wal-Mart, mais en ce moment en Côte d'Ivoire, la Côte d'Ivoire, ça vivait, c'était prospère, ça avait du bois, mais quand on abat des arbres qui ont 900 à 2000 ans, on ne parle pas de ressource renouvelable.

1585

Il y avait le café, le Brésil a décidé, dans les années 80, d'écraser tous les concurrents en vendant le café à perte indéfiniment. Donc, la Côte d'Ivoire, le café, ça disparaît. Le cacao, c'était le gros producteur, la Côte d'Ivoire, de cacao, mais dans un article de René Dumont, il était furieux contre le Fonds monétaire international qui, dans les années, à la fin des années 80, ont financé 80 millions l'Indonésie, vu que c'était un pays avec un dictateur, ils ont financé 80 millions de dollars l'Indonésie pour qu'elle se mette dans la production du cacao quand, à cette époque-là, l'offre et la demande de cacao dans le monde s'équilibrait. Donc, 80 millions produit pour saturer le marché de cacao, subventionner pour saturer le marché du cacao mondial, c'était ruiner la Côte d'Ivoire et, aujourd'hui, il y a la guerre civile en Côte d'Ivoire parce qu'il y a eu des subventions aussi bien au Brésil qu'en Indonésie, résultat, les étrangers et les nationaux en Côte d'Ivoire, qui ne s'aimaient pas avant, ils ne s'aimaient pas dans les années 80, aujourd'hui ils se font la guerre parce qu'il n'y a plus d'argent pour personne.

1590

1595

1600

Or, subventionner le cochon, c'est provoquer une crise semblable quelque part, le cochon ou n'importe quoi d'autre, c'est provoquer une crise semblable quelque part ailleurs dans le monde.

1605

La génétique, je passe par-dessus parce que, finalement, c'est dire qu'on devrait avoir nos géniteurs et pas les acheter continuellement de l'extérieur, si on veut produire quelque chose.

1610

Il y a quelque chose que je n'ai pas retrouvé comme tel, mais les indications, les xénogreffes. Quand j'ai entendu parler la première fois des cochons assainis, je me suis demandé quel est l'intérêt de camoufler les dégénérescences des cochons. La deuxième fois, ça m'a fatigué, des cochons obtenus par césarienne, pour empêcher qu'ils aient quelque contact que ce soit avec les truies, et asepsie totale, on aurait dit que les cochons avaient le sida.

1615

Et puis on a parlé de greffes d'organes de cochon sur les humains, on greffe des coeurs ou des foies de cochon, mais il faut qu'il n'y ait aucun anticorps. Donc, c'est ça qui explique qu'on essaie de produire des cochons assainis, pour produire des cochons qui n'aient développé aucun anticorps. Parce que ça vient en contradiction avec l'idée que les cochons élevés sur une flore bactérienne normale, commensale, il y a moins de problèmes de santé, que d'élever des cochons en asepsie.

1620

Or là, tiens, par hasard, on a promu l'asepsie sur les cochons, mais en même temps, on parle de greffes d'animaux, d'organes animaux sur les humains. Mais il y a un os. C'est que, dans un reportage que j'ai vu, les gens malades de la maladie de Cronfeld-Jacob, ça c'est un reportage à Télé-Québec, ils ont subi une xénogreffe ou un traitement aux hormones extraites d'animaux. Donc, ce qu'on a prétendu que c'était la vache folle qui avait contaminé les gens, c'est que, en Europe et puis en Amérique du Nord, c'est bien difficile de dire que quelqu'un n'a jamais mangé de bovin, de viande bovine, tandis que des gens qui ont subi une greffe de foie de cochon ou qui ont eu un traitement hormonal, ça doit restreindre énormément les malades potentiels. Mais, assez bizarrement, il y a eu juste un reportage que j'ai vu ça. On n'en parle pas ailleurs que le, on dit que la maladie de Cronfeld-Jacob c'est la vache folle anglaise, mais je crois qu'on peut en douter. Parce que, alors, tout le monde serait malade en Angleterre et en France.

Pour le fumier - lisier, il y a eu une question ici qu'on a, un des cultivateurs qui a demandé si on pouvait remonter la matière organique de son sol par l'épandage de lisier. Bien, le lisier, normalement, l'avantage du lisier par rapport au fumier autrefois, quand on a fait le lancement de ça, c'est que le lisier, il était complètement utilisable dans l'année qui suivait l'épandage. Donc, on épandait le lisier sur une culture de betterave ou de maïs et c'était complètement utilisé. Donc, il ne reste pas de matières organiques dans le sol. Et, en plus, comme c'est de la matière organique fraîche, qui favorise la multiplication des microorganismes, ça diminue encore davantage la matière organique dans le sol.

Alors, il ne serait pas évident d'augmenter la matière organique dans le sol avec ça. Et un autre, un inconvénient de la diminution de la matière organique du sol, c'est que ça retient de moins en moins, la capacité des charges du sol diminue, donc les éléments sont de moins en moins retenus. Augmentation d'autant plus forte que, avec le drainage souterrain, le lessivage, donc les nitrates et les argiles s'en vont et, avec les argiles, si les argiles s'en vont, il y a risque d'y avoir du phosphore, effectivement, qui quitte.

Une évidence absente dans les documents que j'ai pu lire au niveau du BAPE à la bibliothèque, même un document important, **Résorption des excédents d'épandage en Bretagne**, c'est qu'on ne fait pas la relation entre ce qui rentre, ce qui sort d'un cochon à un bout, c'est rentré par l'autre. Autrement dit, le fumier, que ce soit sous forme de fumier solide ou lisier, le cochon, il ne crée pas d'éléments. Il mange du maïs ou de l'orge ou du blé, et ça produit du cochon et des excréments. Donc, si le sol sert à nourrir les cochons, on a forcément la place pour épandre le fumier ou le lisier qui est produit par les cochons. Et ça, c'est bizarre, on ne voit ça nulle part. Il semble qu'il y ait une abstraction que le cochon, il faut le nourrir sur quelque chose qui vient d'ailleurs de l'exploitation, et la terre, elle, elle n'est pas là pour produire, elle est là juste pour recevoir les déjections animales.

Justement, rien ne se perd, rien ne se crée. Si le sol a produit, avec l'azote et le phosphore, de la nourriture pour les cochons, forcément il y a la place pour remettre au sol ce qu'on en a extrait. Rien ne se perd, rien ne se crée, d'après ce que disait, mais le problème c'est quand on fait venir la nourriture de loin, que ce soit 10 kilomètres ou 10 000 kilomètres, on ne va pas retourner le lisier ou le fumier, je mets là-dedans qu'on ne va pas retourner en Argentine le fumier, sur les terres à maïs de l'Argentine, si le maïs vient de là. Même si c'est 20 kilomètres, ça

coûte terriblement cher le transport du fumier ou du lisier. Alors, c'est fort douteux.

1670 Et là, normalement, on dit on produit du maïs pour les cochons, mais je me souviens d'un  
1675 automne où les producteurs de maïs de ma région étaient furieux parce qu'ils avaient appris que  
le gouvernement finançait les gens pour acheter le maïs à l'extérieur du Québec, et les  
producteurs de maïs de la région où il y a des intégrateurs m'ont dit que **ah! bien oui, on vend  
du maïs, pendant le verglas, comme on ne pouvait pas décharger les cargos, et, à  
l'automne des fois, ou quand il y a une rupture d'approvisionnement du bateau.** Donc,  
c'est la règle générale qu'ils importent la nourriture, alors qu'il y en a sur place.

1680 Je mets, sur le phosphore, que le, dans une étude que vous avez eue sur l'eau qui sort  
des drains, il y a eu une analyse et on dit entre 20 et 40 ou 50 kilogrammes d'azote qui sort des  
drains et... voyons, c'est que ça dépend des données. Ici on parle de kilogrammes... bon, on  
1685 parle de kilogrammes et, dans d'autres, on va parler de milligrammes par litre, mais ça revient au  
même. C'est que, en rapport, en azote, les pertes sont énormes au niveau des drains, mais par  
contre, au niveau du phosphore, c'est seulement 200 grammes par hectare qui s'écoulent.

1690 Or, le gouvernement insiste présentement rien que sur le phosphore et il néglige l'azote.  
Or, les pertes d'un champ cultivé est beaucoup plus fort dans un champ cultivé que... voyons, si  
1685 c'est un champ qui vient d'une ferme où on fait de l'élevage ou si c'est un champ en monoculture,  
n'importe laquelle, en monoculture, les pertes vont être beaucoup plus fortes, mais ça concerne  
surtout l'azote et les éléments légers.

1695 Entre autres, pour le drainage souterrain, dans un manuel français de 600 pages à peu  
près sur le drainage, ah! il n'y a aucun problème, tout est avantageux au drainage. Sauf que ça  
entraîne une perte d'azote, de chaux prononcée et il faut rechauler beaucoup plus souvent en  
terre drainée qu'en terre pas drainée, et le calcium, lui, c'est un élément parmi, qui se trouve à  
peu près au milieu, dans les métaux, au point de vue du lessivage, la facilité de lessivage. Donc,  
le drainage, rajouté à la monoculture, ça provoque un dépérissement des terres. Et le... oui, c'est  
ça, et les argiles.

Ah! oui, le gouvernement, les cultivateurs produisent plus de 1200, qui produisent plus  
de 1200 kilogrammes de phosphore.

1700 (L'INTERVENANT FAIT LECTURE DE SON MÉMOIRE)

**M. LOUIS SIOUVILLE :**

1705 En fait, du phosphore, on peut en exporter ou en importer, mais il n'y a pas de  
cultivateurs qui en fabriquent.

1710 Pour la santé, la Semaine Verte, il y a quelques années, un fonctionnaire du MAPAQ est  
venu présenter une nouvelle solution pour avoir la fosse à fumier sous, quelque chose de très  
moderne, sous la porcherie. Ce n'était pas moderne parce que, dans les années 70, on l'avait  
fait. Le résultat, tous les cochons ou toutes les vaches à lait étaient crevés, suivant l'espèce, il y



en a que ça prend 2 minutes, il y en a ça prend 4 minutes pour tuer les animaux. Et, résultat, c'est que la nouvelle fosse, elle a tué les cochons, comme toutes les autres, il n'y a rien de nouveau, puis la solution est la même.

1715            Quand j'étais à l'université, il y a une, la fosse a tué 3, une fosse à fumier qui a tué 3 hommes. L'université avait une ferme qu'elle a louée à quelqu'un d'autre et, en réparant la clôture au-dessus de la fosse, les hommes ont été asphyxiés et ont été tués. Parce qu'il y en a 2 qui sont tombés et le troisième a essayé de leur porter secours, puis il est mort, et le troisième a ram..., le quatrième a rampé pour appeler au secours, mais pour les 3 premiers, c'était trop tard.

1720            Moi j'ai entendu, à peu près tous les 6 mois, on entend parler qu'il y a un accident, qu'il y a quelqu'un qui est mort ou qui est intoxiqué, donc les facultés intellectuelles réduites pour le restant de sa vie, mais je n'ai jamais entendu parler qu'aucune personne n'ait été affectée pour avoir travaillé auprès d'un tas de fumier, comme on faisait dans les années 50 ou même  
1725 beaucoup plus tard que ça. On pouvait travailler à proximité d'un tas de fumier sans aucun danger.

Et, en plus, c'est que maintenant la mode du gouvernement c'est de réclamer de mettre des couvertures sur les fosses à fumier, je pense que j'ai entendu les gens de l'UPA dire aussi  
1730 que c'est un gros avantage, les toitures sur les fosses à fumier, mais le seul avantage de ça c'est que ça ramasse des gaz explosifs et je crois que, dans votre documentation, celui qui est venu parler des accidents des fosses à fumier, il y a déjà eu un mort à cause des couvertures. Et, en plus que, pour aller le récupérer, comme il y a des gaz explosifs, ça devient très dangereux pour ceux, les secouristes.

1735            Mais j'ai vu à la Semaine Verte que, au Danemark, ils solutionnent le problème des odeurs, au lieu de mettre une couverture pour accumuler le gaz, ils mettent simplement de la paille hachée, quelques pouces, ça permet que les gaz sont absorbés sur la paille hachée et les microorganismes aérobie détruisent les gaz et réduisent les odeurs. C'est moins cher et c'est  
1740 surtout beaucoup moins dangereux que de mettre une couverture sur des gaz qui peuvent être du méthane, des gaz inervants, enfin, de n'importe quoi.

On parlait, dans les années 80, que les gaz de fumier, il y a à peu près 2 000 gaz différents, en proportions différentes bien entendu, mais qui se retrouvent dans les gaz de fumier.  
1745 Donc, les gens qui ont travaillé auprès, moi je ne crois pas que ce soit le méthane ni le H<sub>2</sub>S qui les a tués, mais probablement un gaz qui leur a fait perdre conscience.

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

1750            L'heure avance, êtes-vous capable de me centrer sur vos principales recommandations?

**M. LOUIS SIOUVILLE :**

Oui. Les fosses à fumier, le gouvernement impose des fosses à fumier, en 92 il a obligé  
1755 8 producteurs de lait à abandonner dans ma région et, pendant ce temps-là, quelques mois

1760 après, il donne une subvention de 150 000\$ à 3 étudiants de l'Université Laval pour trouver une solution à l'implosion des fosses. Autrement dit, il impose aux cultivateurs une solution dangereuse, en sachant parfaitement qu'elle n'est pas au point, puisque les fosses, à l'époque où il les impose, ne résistent pas. La plupart c'est qu'elles écrasent à l'automne ou au printemps, quand on les vide, elles défoncent ou peu importe, elles ne résistent pas au petit tremblement de terre qu'on a eu, de 3,5, ce n'est pas grand-chose, mais elles n'ont pas résisté. Et, donc, pour ça, mais il y avait une autre...

1765 Et puis, pour l'UPA, on conteste l'UPA. Alors, parmi les 8, il y en a un qui a appelé l'UPA à sa défense, pour qu'on ne lui impose pas la fosse, mais les gens de l'UPA sont arrivés dans la même voiture que les gens de l'Environnement, avec le contrat pour l'entrepreneur qui devait faire la fosse. Il a dit qu'il allait les revoir, mais en fait il avait pris la décision, en les voyant, de vendre les vaches. Mais, résultat, aujourd'hui, au lieu d'avoir une ferme qui produit différentes choses, et des prairies pour conserver le sol, tout est en monoculture sur sa ferme.

1770 Pour la santé publique, le fait qu'on ait permis la production de porcs au Témiscamingue, ça fait qu'il n'y a plus de possibilité d'avoir d'abattoir pour les boeufs. Résultat, le gouvernement permet l'abattage à la ferme pour la vente, ce qui est complètement interdit ailleurs, soi-disant pour la protection de la santé publique, mais en Abitibi c'est différent.

1775 J'oubliais, c'est le tremblement de terre que je trouvais important. On dit il n'y a pas de risques aux tremblements de terre pour les fosses à fumier, mais j'ai retrouvé dans les relations des Jésuites, la description de tremblements de terre de 1663, qui devait avoir une magnitude de 7 ou 8, donc très grave, avec raz-de-marée qui a submergé les îles et ravagé les forêts, on parle de collines qui sont disparues, des rivières, de 3 rivières qui ont été complètement bloquées pendant 3 mois, la couleur du Fleuve Saint-Laurent qui a changé de couleur de Montréal à Tadoussac, je ne crois pas que les fosses à lisier résistent à un tremblement de terre de cette nature-là et, en géologie, on dit que ce qui s'est passé dans le passé, va se passer dans l'avenir, ou vice et versa. Donc, si c'est arrivé une fois, ça va arriver encore une fois. Dans 300 ans peut-être, mais peut-être cette année, et les fosses à fumier, elles ne résisteront pas.

1785

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

1790 Comme on est des bonnes jeunes, dans 300 ans, ça ne les dérangera pas beaucoup.

**M. LOUIS SIOUVILLE :**

1795 Non, mais si ça arrive cette année ou dans 10 ans, ça risque de déranger quelques personnes. Après ça, je parle du maïs, oui, on a une question qui a été posée dans l'assistance ici sur le maïs, que la population qui vit dans un océan de maïs manque d'air? Et on a dit que non non non, le maïs, ça produit beaucoup d'oxygène et, au lieu de détruire la, d'asphyxier les gens, ça met de l'oxygène dans la population. Mais il me semble que l'autre fois on interdisait aux gens d'apporter des plantes vertes dans la chambre des malades la nuit. Et, du maïs, ça respire, oui, ça produit de l'oxygène dans la journée, puis ça respire dans le restant, pendant la

1800

nuit. Donc, ça consomme de l'oxygène pendant la nuit, et l'oxygène qui est produit, il est parti, s'il y a un peu de vent c'est parti, et la nuit c'est le gaz carbonique qui est libéré et l'oxygène qui est absorbé.

1805 Je n'ai pas vu de mesures exactes là-dessus. On m'a dit qu'un médecin de la région avait constaté la chose, et c'est à la saison de la floraison du maïs, j'ai demandé, par oui-dire de oui-dire, et c'est à la saison où le maïs fleurit qu'on manquait d'oxygène dans, pas quand il y a un champ de maïs, mais quand toute la région, sur des dizaines de kilomètres carrés sont couverts de maïs.

1810 Et, au niveau du tourisme, si on a des champs de maïs clairsemés de porcheries au sud et des forêts rasées au nord, je crois qu'on verra peut-être des touristes, mais on ne les, ils ne reviendront pas.

1815 Bon, le reste... Les OGM, quand on dit que ah! dans une étude canadienne, mais publiée en France, qu'on a retrouvé des sédiments, des toxines BT dans les sédiments à l'embouchure du Richelieu, et puis que ici, pour nous calmer, on dit: **Ah! il n'y a pas de problème, ça ne survit, la toxine ne survit que quelques heures.** Et bien, pour maintenir ça de manière détectable, il faut qu'il y en ait vraiment des quantités énormes.

1820 Et, enfin, les aspects légaux, moi, ce qui m'a frappé dans la documentation que j'ai vue au BAPE, c'est quand les fonctionnaires du ministère du Trésor ou du Revenu disent qu'il n'y a aucun moyen à l'heure actuelle de savoir qui est propriétaire des fermes porcines, je trouve que c'est grave. En soi-disant qu'on fait la lutte au blanchiment d'argent, et si c'est vrai chez le cochon, c'est certainement vrai pour les alumineries et pour n'importe quelle activité économique, les commerces. Si on ne sait pas qui est-ce qui est propriétaire, comment qu'on peut savoir qui qui est, d'où vient l'argent pour les acheter ces exploitations-là?

1830 On en a parlé ici des programmes, moi j'ai vu des protocoles intérimaires. Moi, ce qui m'a frappé c'est que, dans le protocole intérimaire qu'on a essayé de passer dans ma MRC, les maires l'ont rejeté, mais on a essayé de passer que tout, celui qui cultivait des pommes de terre dans son jardin, n'avait plus le droit de les peler et de les faire cuire, s'il n'en produisait pas pour 5 000\$. Autrement dit, ça c'est la signature de l'UPA. Mais je comprends si on vend, mais si on produit 5 000\$, il me semble que, si je cultive des patates, j'ai le droit de les faire cuire. Mais on n'a pas le droit de transformation primaire agricole si on n'en produit pas au moins pour 5 000\$, donc c'est ça que ça veut dire.

1840 Et, un à-côté, alors qu'on est dans le coeur de la région du verglas, le besoin de gens qui font venir des billes de bois pour les transformer en bois de chauffage, je pense que tout le monde ici et tous ceux de la région de Saint-Jean vont être d'accord que c'est utile. Et bien la nouvelle réglementation qu'ils voulaient imposer, ça aurait été interdit, parce qu'il faut avoir, s'approvisionner, la moitié du bois transformé doit venir de la ferme. Or, il ne reste plus beaucoup de bois dans la région, pour avoir une transformation de la forêt ici, ça devient assez compliqué.

1845

1850 Mais pourquoi on n'a pas suggéré la même chose pour les cochons? Si la moitié de l'alimentation des cochons, qu'on veut transformer, vient de la ferme, ça diminue énormément les problèmes. Que ce soit, et moi j'accepterais même que ce soit l'alimentation soit produite à l'intérieur des 10 kilomètres, même si c'est chez un voisin, un contrat d'entente avec un voisin, mais qu'il y ait une relation entre la nourriture des cochons et l'approvisionnement.

1855 Bon... ah! oui, ce que je tiens c'est, à Bacon, le film qu'on a, à Radio-Québec ou Télé-Québec, le film ne m'a pas impressionné, je n'ai pas appris grand-chose dans le film, mais c'est après la présentation à Télé-Québec, le ministre Boisclair était là, il dit: **Je veux permettre aux agriculteurs de signer des ententes avec les intégrateurs.** Quand un ministre dit je veux permettre, ça veut dire je veux contraindre. Et quel est l'intérêt de l'intégration?

1860 Moi, depuis que je suis enfant que j'entends parler d'intégration, mettons que je ne connais pas, je ne connaissais pas trop d'intégrateurs ni d'intégrés, mais j'entendais parler du phénomène. Or, on a le recul à cette heure pour savoir combien qu'il y a de fermes qui ont, qui sont nées de l'intégration. Je pense qu'on a déjà soulevé le problème, on a dit qu'il y a, ah! bien c'est les gens de l'UPA qui ont dit qu'il y a à peu près aucune ferme née de l'intégration qui est devenue indépendante et qui est prospère aujourd'hui. Je vous posais la question, parce que moi je ne connais pas la réponse, mais je doute fort que l'intégration soit faite pour créer.

1865 Bon bien, ça doit être à peu près ça. Il y avait... oui, il y avait une question que j'avais soulevée sur les 6 millions de cochons en 80, je n'ai pas retrouvé, je n'ai pas eu le temps d'aller chercher dans les journaux de l'époque, je suis sûr que c'est 6 millions, mais comme on a modifié la façon de compter, on est passé de cochons produits à cochons présentement vivants dans les porcheries, ça change. J'ai retrouvé un document de 76, là ce n'est plus des millions de cochons, c'est des milliers, des centaines de milliers de tonnes de porc produites. Donc, il faut faire le transfert, mais ce que je vois c'est que, dans vos documents, l'UPA dit que, je pense qu'il y a 2 300 fermes porcines à l'heure actuelle, malgré qu'il y ait beaucoup de cochons de produits.

1875 Et, en 76, il y avait 8 360... oui, c'est ça, les porcs, 8 363 fermes porcines. Donc, ça veut dire que, en admettant qu'il n'y ait pas de nouvelles fermes porcines, il y a déjà 6 000 fermes qui ont été détruites, mais je présume qu'il y a au moins 1 500 fermes de plus, donc il reste peut-être 500 fermes, des 8 300 fermes de l'époque, qui survivent 25 ans plus tard. Est-ce qu'on peut parler d'activités durables quand on a éliminé à peu près tous ceux qui étaient en production? Et quand je dis tous ceux, j'admets bien qu'un cultivateur peut avoir vendu sa ferme à un autre, mais c'est toujours une même entité de production. Le père peut avoir vendu à son fils, ou même à un étranger, mais si la ferme existe, il y a une durabilité. Si la ferme n'existe plus, il n'y a pas de durabilité.

1885 Je pense que mon temps est écoulé.

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

1890 Oui, votre temps est écoulé. Juste une chose, vous êtes allé dans la bibliothèque municipale et vous avez lu la documentation qu'on...

**M. LOUIS SIOUVILLE :**

Pas toute la documentation.

1895 **M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Bien, si vous l'avez toute lue, vous êtes bon.

**M. LOUIS SIOUVILLE :**

1900

Non, j'ai oublié de le dire que, justement, j'ai été impressionné par les documents qui étaient déjà accumulés à l'époque, puis ça fait 1 mois à peu près.

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

1905

Oui. Mais ce n'est rien ça, il vient de s'épaissir, il va y avoir le vôtre en plus.

**M. LOUIS SIOUVILLE :**

1910

Oui.

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Ça s'ajoute.

1915

**M. LOUIS SIOUVILLE :**

Des caisses et des caisses.

1920 **M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

1925

Ça s'ajoute, oui. Alors... donc, vous avez travaillé extrêmement fort là-dessus. On a été très charmé par les extraits que vous nous avez apportés, des relations des Jésuites sur le tremblement de terre de 1663, c'est un document intéressant, et là vous soulevez un point important, de se demander si, au fond, on serait prêt à faire face à un certain tremblement de terre et qu'est-ce qui arriverait à nos installations s'il y en avait un. Je pense bien que vous soulevez là un problème qui est très intéressant, très important.

On peut vous remercier?

1930

**M. LOUIS SIOUVILLE :**

Bon.

1935

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Et vous souhaiter que, et souhaiter que vous allez continuer à lire cette abondante documentation.

1940

J'inviterais maintenant le représentant de la Municipalité de Saint-Valentin s'il vous plaît, monsieur Luc Van Velzen.

**M. LUC VAN VELZEN :**

1945

Rebonjour.

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

1950

Rebonjour, monsieur Van Velzen.

**M. LUC VAN VELZEN :**

1955

Donc, dans un premier temps, je vais vous présenter un petit portrait de notre municipalité. Cet après-midi, je change de chapeau, comme on dit chez nous.

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

1960

Oui.

**M. LUC VAN VELZEN :**

1965

Je viens en tant que conseiller municipal. Saint-Valentin, c'est une petite municipalité au sud de Saint-Jean ici, qui couvre plus de 40 kilomètres carrés, dont 99.5% est en zone verte. On compte 500 habitants, ou tout près de 500 habitants chez nous, et on cultive un certain, une certaine qualité de vie.

1970

Chaque année, au mois de février, on fête la Fête de l'Amour et on est de plus en plus reconnu pour ça. On retrouve, dans notre municipalité, on fait des efforts pour l'agrotourisme, donc on a la piste cyclable, la Route Verte, qui traverse notre municipalité. Il y a le circuit du paysan, qui se retrouve chez nous. Et, avant d'arriver à l'industrie porcine, Saint-Valentin reconnaît et accepte sa vocation agricole. Elle n'entend pas empêcher les agriculteurs déjà établis, ni ceux qui désirent s'y établir, de choisir le type ou la nature de l'activité qu'elle souhaite exercer.

1975

Notre territoire abrite actuellement 2 entreprises de production porcine. La première est la propriété d'une famille établie sur place, dont la porcherie complète les autres activités agricoles de l'entreprise.

1980

La seconde est constituée de 2 bâtiments érigés sur un espace restreint, où on trouve

près de 600 unités animales. Elle est la propriété d'une compagnie qui en a confié la gestion à un tiers qui n'habite pas à Saint-Valentin.

1985 C'est ce type d'agriculture sans sol qui permet à un entrepreneur d'implanter un ou des bâtiments destinés à la production porcine, dans un milieu, sans posséder les terrains sur lesquels les déjections animales sont produites, puis ça se caractérise généralement par un nombre d'unités animales élevé, souvent près de la limite à partir de laquelle on a besoin d'une étude d'impact pour l'Environnement, et elle peut être gérée de l'extérieur, sans que l'exploitant réside sur les lieux.

1990 Le nombre élevé d'unités animales génère une plus grande quantité de déjections animales, qui vont être épandues sur des terrains dans le milieu immédiat de l'exploitation, ce qui implique une plus grande charge d'odeurs, étant donné qu'on a une plus grande quantité de déjections, un potentiel plus élevé de contamination des eaux, tant par la pénétration dans le sol que par l'écoulement des eaux de ruissellement, une déforestation significative par le déboisement des terrains requis pour implanter les bâtiments et pour épandre les déjections animales, par le trafic de véhicules plus important, tant pour le transport des animaux que pour le transport des moulées requises pour nourrir les animaux, et ces véhicules contribuent à, par leurs charges, à la détérioration rapide du réseau routier, qui est entretenu par la municipalité.

2000 Et, enfin, ces entreprises sont des grandes consommatrices d'eau, puisqu'elles puisent souvent à une profondeur supérieure à celle des puits des autres résidents, et il nous semble évident que cette situation peut affecter l'approvisionnement en eau des citoyens, tant en qualité qu'en quantité.

2005 Il existe aussi d'autres impacts dont l'importance est plus difficilement évaluable. On peut se demander si la présence des entreprises aura un effet négatif sur la fréquentation des équipements de nature récréotouristique de notre municipalité. Et il y a des études qui démontrent, qui tendent à démontrer que la présence de ces entreprises d'envergure a un impact sur la valeur des propriétés. Est-ce que ça va se reproduire aussi en Montérégie? C'est la question qu'on se pose.

2015 La municipalité réitère qu'elle n'entend pas empêcher les agriculteurs déjà présents, ni ceux qui souhaitent s'y établir, de choisir la nature de l'activité agricole qu'elles veulent exercer. Cependant, elle souhaite avoir à sa disposition les pouvoirs, les instruments qui, comme pour les autres usages, lui permettent d'assurer une gestion de l'utilisation du sol et des interventions dans le territoire qui correspondent aux caractéristiques du milieu.

2020 On peut parler de pouvoir obliger les propriétaires exploitants à résider sur le même site que leur exploitation agricole; de pouvoir intervenir au niveau du contrôle de la localisation de l'épandage; de pouvoir empêcher le déboisement des terres pour épandre ces déjections; de pouvoir déterminer des bandes de protection riveraine en bordure des cours d'eau, pour y réglementer et interdire l'épandage ou la culture en fonction des contraintes d'érosion, des caractéristiques topographiques et des caractéristiques pédologiques; de pouvoir déterminer les périodes où l'épandage sera prohibé; de pouvoir exiger que les entrepreneurs soumettent, à

2025

l'appui de leur demande de permis, des études techniques appropriées, qui démontrent que les installations prévues assurent une protection environnementale appropriée; de pouvoir contrôler la qualité de l'eau potable utilisée par l'exploitation; de pouvoir exiger que les exploitations agricoles recyclent l'eau qu'elles utilisent; de pouvoir exiger, dans le cas d'une gestion de fumier liquide, la séparation du liquide et du solide.

Enfin, la municipalité demande à la Commission de prendre en considération que les élus municipaux des petites communautés rurales comme Saint-Valentin doivent tenir compte des souhaits de la population, tout en sachant que leurs pouvoirs sont limités, voire inexistants dans bien des cas. Elle souhaite donc que les recommandations de la Commission permettent aux élus municipaux de remplir leur mandat, c'est-à-dire d'être à l'écoute de leur population et de pouvoir gérer leur territoire en fonction des préoccupations de ceux qui y habitent et qui y vivent quotidiennement.

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Alors, merci de votre mémoire. Est-ce que, à Saint-Valentin, donc c'est sur le bord du, tout près du Richelieu, près de l'Île-aux-Noix ça, c'est Saint-Paul...

**M. LUC VAN VELZEN :**

On est près du Richelieu, on est à 1 kilomètre du Richelieu.

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

À côté de Saint-Paul et Saint-Cyprien?

**M. LUC VAN VELZEN :**

Donc, on est à côté de Saint-Paul, oui.

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

En arrière là.

**M. LUC VAN VELZEN :**

C'est ça.

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

O.k. Et est-ce qu'il y a des, au plan récréotouristique, est-ce qu'il y a des choses particulières? Vous avez parlé de la Route Verte, vous avez parlé du Circuit du paysan, qu'est-ce que...



**M. LUC VAN VELZEN :**

On a une ferme qui pratique de l'autocueillette depuis 45 ans.

2075 **M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Oui.

**M. LUC VAN VELZEN :**

2080

Donc, en fraises et framboises. On a aménagé une halte cyclable à la municipalité. On a les, des petites, comment dirais-je, j'allais dire des industries artisanales, mais c'est un non-sens. Des artisans qui produisent chez eux, donc on a une boulangère qui vient de se partir, on a un fabricant de reproductions de meubles antiques qui...

2085

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Est-ce que les vignobles sont chez vous ou dans le village à côté, en bas, sur la route?

2090 **M. LUC VAN VELZEN :**

Les vignobles sont dans le village à côté, sauf que le producteur de fraises et framboises s'est parti lui aussi dans la production de raisins pour faire son produit chez eux. Donc, ils ont sorti l'an dernier une mistelle et un vin à base de fraises et framboises.

2095

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

O.k. La deuxième, vous parlez de, quand vous parlez du projet de 600 unités animales en 2 bâtiments, c'est un projet ou si c'est une chose déjà réalisée?

2100

**M. LUC VAN VELZEN :**

Celle-là est déjà existante. Il y a un projet qui est présentement sur la table, mais présentement, à Saint-Valentin, on a 2 entreprises porcines, et celle de 2 bâtiments, à près de 600 unités animales, elle est déjà existante.

2105

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Bon, et c'est celle-là qui est sous intégration actuellement?

2110

**M. LUC VAN VELZEN :**

Et c'est celle-là qui est sous intégration.

2115

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Et vous avez une demande originale, c'est de demander que, d'exiger aux gens qu'on y reste?

2120

**M. LUC VAN VELZEN :**

On a pour dire, on compare les 2. On a l'exemple des 2.

2125

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Oui.

**M. LUC VAN VELZEN :**

2130

J'en parlais tantôt à l'arrière, il est possible que le producteur familial, la famille qui a sa, la première porcherie, étende son fumier à pareille date que l'intégrateur. L'avantage que j'ai c'est que, s'il vient étendre à côté de chez moi, et j'ai quelque chose à organiser pour la fin de semaine, il m'est possible d'aller les voir et de leur dire écoutez, j'organise quelque chose, s'il vous plaît. Tandis que l'intégrateur, je ne le verrai jamais. Il ne fait pas partie de la communauté. C'est la différence qu'on essaie d'établir.

2135

Donc, si quelqu'un veut une porcherie et qu'il est prêt à en assumer les conséquences qui vont avec, c'est-à-dire l'odeur, c'est-à-dire le...

2140

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Au fond, vous voulez qu'un producteur agricole qui est chez vous, dans votre communauté, se comporte comme un membre de la communauté et pas uniquement quelqu'un qui est à l'extérieur et qui utilise comme il le veut une section du territoire où la communauté vit?

2145

**M. LUC VAN VELZEN :**

Exactement.

2150

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

O.k. Vous avez peut-être entendu le mémoire de l'UPA cet après-midi.

2155

**M. LUC VAN VELZEN :**

Non, j'ai manqué le début de l'après-midi.

2160

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

2165 Non. Alors, l'UPA n'aime pas beaucoup l'idée d'un pouvoir local fort. Ils aiment mieux se rapporter directement à Québec, et l'idée de pouvoir local, ils en ont peur pour leurs raisons, et vous, vous en demandez beaucoup.

2170 Vous demandez le pouvoir, obliger le propriétaire à résider; pouvoir intervenir au niveau du contrôle et de la localisation de l'épandage; empêcher le déboisement; déterminer des bandes de protection riveraine, ce qui existe déjà un peu aux municipalités; déterminer les périodes d'épandage, ça, il y a un nouveau règlement qui permet ça maintenant, au moins pour 8 jours dans l'été; pouvoir exiger que les entrepreneurs, l'idée de l'étude d'impact.

2175 Donc c'est, ça semble, pour quelqu'un qui est en dehors, beaucoup de, et puis, en plus, pouvoir de contrôler la quantité d'eau; exiger des choses dans le cas de gestion liquide, il semble, vous semblez souhaiter un pouvoir local très fort et très, je ne dirais pas contraignant, mais très encadrant pour, à l'égard de la production porcine sur votre territoire, est-ce que je me trompe?

**M. LUC VAN VELZEN :**

2180 Oui et non. Oui, je vois que ça peut être très contraignant, mais je vois aussi que, si on a une communauté qui se tient, qui se tient ensemble, n'importe quel autre agriculteur qui va vouloir venir dans la communauté, va faire partie de la communauté. Un intégrateur ne fera pas jamais partie de la communauté. On peut se donner une belle image corporative, on peut faire 2185 présence de certains, d'une certaine façon à la communauté, mais on ne sera jamais là.

Si on a une plainte à formuler, on ne pourra jamais le faire de vive voix. Il va falloir toujours le faire de façon officielle, il va falloir, ça va prendre certaines démarches.

2190 Tandis que, si moi j'ai un problème avec mon voisin, peu importe lequel, que ce soit un producteur de lait, que ce soit un producteur de grandes cultures, si j'ai un problème, je peux aller voir mon voisin et on va s'entendre. Saint-Valentin est une communauté qui se tient, on n'est pas toujours d'accord, mais on se tient, on a des agriculteurs qui voient grand, on a des agriculteurs qui voient beaucoup plus petit, on a des agriculteurs qui sont un peu entre les deux, 2195 on en a qui ne sont pas agriculteurs, et pourtant on n'a pas de problème, jusqu'à ce que l'arrivée des intégrateurs nous disent c'est de même que ça va se passer. Ce n'est pas la vision qu'on avait des choses.

2200 S'il y a une pétition pour que près de 80% de la population dise essayez de faire quelque chose, et puis qu'on a les mains liées, c'est difficile. C'est difficile de dire aux citoyens on ne peut pas rien faire.

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

2205 C'est-à-dire que ce que vous semblez vouloir c'est que, au fond, le lien, la vocation

professionnelle de produire soit liée aussi à une espèce de contrat social d'intégration dans le milieu, vous semblez lier les 2 choses.

**M. LUC VAN VELZEN :**

2210

Oui.

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

2215

Ça me semble très fort dans votre idée.

**M. LUC VAN VELZEN :**

2220

Moi, oui. Je suis producteur et je suis aussi pompier premier répondant, je suis aussi conseiller municipal, j'étais producteur laitier, j'ai passé au feu et c'est le feu qui m'a donné le temps pour pouvoir dire je m'implique ailleurs.

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

2225

Oui.

**M. LUC VAN VELZEN :**

2230

Mais j'ai été impliqué dans la bibliothèque municipale, comme aide à la Fabrique, comme bénévole sur d'autres, dans d'autres situations, ce que l'intégrateur ne fera jamais.

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

2235

Oui. C'est moins Luc Van Velzen que le conseiller municipal que j'ai devant moi et dont je dois comprendre la manière de penser, la communauté, parce qu'il est clair que vos collègues de l'UPA résistent à un modèle comme ça. Vous avez un autre modèle de représentation qui est assez proche de ce que l'Union paysanne nous a dit. L'Union paysanne nous a dit: **Si quelqu'un veut faire, qu'il vienne nous voir et puis qu'il demande un contrat d'établissement, puis on négociera avec lui, puis on trouvera la solution.** J'ai l'impression que vous êtes assez proche de cette idée-là.

2240

**M. LUC VAN VELZEN :**

2245

Je n'ai pas vu cette idée de l'Union paysanne, mais...

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

2250

Oui, mais vous lirez leur mémoire et puis vous verrez ça, c'est une des choses qu'ils ont suggérées.

**M. LUC VAN VELZEN :**

C'est quelque chose que je vois, oui.

2255 **M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Oui.

**M. LUC VAN VELZEN :**

2260

Personnellement, je suis producteur biologique et puis je ne peux pas dire à mon voisin que son herbicide vient chez nous, mais j'ai entendu des voisins dire que ma mauvaise herbe va chez eux. Mais c'est quelque chose qui est accepté. Je veux dire, je sais que je ne fais pas plaisir à tout le monde avec ma façon de voir l'agriculture, mais leur façon ne fait pas toujours plaisir à moi, sauf qu'on est voisin, puis on va être voisin encore 20 ans, et on va se parler, on a besoin de se parler. Et, pour la municipalité, c'est la même chose.

2265

On va avoir une étable, une porcherie dans la cour pour 20 ans, mais on n'aura jamais l'intégrateur dans notre cour.

2270

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

O.k. Le ministère de l'Environnement, dans sa nouvelle stratégie, lui il veut prendre le monde ferme par ferme, chacun sur son bilan phosphore, est-ce que cette approche-là vous convient chez vous, parce que vous me semblez avoir une approche plus collective? Vous demandez une étude de l'ensemble de la situation, est-ce que l'approche du ministère de l'Environnement vous convient? Est-ce que vous...

2275

**M. LUC VAN VELZEN :**

2280

Oui et non. Moi-même j'ai une grande ferme, selon mes normes à moi, une petite selon les normes de l'UPA, puis j'ai 500 arpents. Elle est divisée en 2. J'ai 250 à un endroit et, 5 milles plus loin, j'ai un autre 250 arpents.

2285 **M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

5 milles plus loin.

**M. LUC VAN VELZEN :**

2290

Je n'ai pas fait le calcul exact là, mais c'est à l'autre bout du village. Je peux donc, avec 500 arpents, me bâtir une porcherie. Mais si je la bâtis à l'autre bout, c'est un non sens. Pourquoi est-ce que les autres vivraient de ma décision d'aller planter ça là? Si je le plante en arrière de chez nous, dans ma cour, il n'y a pas un voisin qui va dire quelque chose. Si je le plante là-bas, à l'autre bout, je suis certain qu'il va y avoir des plaintes, et plusieurs. Et, pourtant,

2295

j'ai la possibilité de le faire. J'ai le droit légal de le faire, et ça va être sur ma terre. Sauf que mon sens de producteur agricole devrait dire non, tu veux des porcs, amène-les chez vous, vis avec. Si tu es capable de vivre avec, n'importe lequel de tes voisins est capable d'en faire autant.

2300 **M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Alors, je comprends votre point de vue et donc, qu'est-ce que vous verriez changer soit au niveau de la MRC, du pouvoir de la MRC, soit au niveau du pouvoir proprement municipal, que vous souhaiteriez pour qu'on arrive à une autre situation que celle où on est?

2305

**M. LUC VAN VELZEN :**

Bien, moi je verrais que la décision finale revienne à la municipalité, le plus près possible du citoyen, parce que ce sont eux qui vont vivre avec. C'est certain que Québec doit en tracer les grandes lignes, c'est certain que, dans certaines limites, on ne peut pas, on n'est pas là pour empêcher l'agriculture. Ne me demandez pas à moi de ce que j'en pense, mais en tant que municipalité...

2310

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

2315

Oui.

**M. LUC VAN VELZEN :**

2320

... on ne veut pas empêcher l'agriculture, que ce soit les porcs ou que ce soit autre chose.

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

2325

O.k.

**M. LUC VAN VELZEN :**

2330

Par contre, la dimension actuelle ne permettra pas la survie de l'agriculture. Oui, l'agriculture va continuer, mais pas les agriculteurs. On va revenir à un temps où c'est les seigneurs qui vont posséder toute la terre et qui vont y faire, qui vont la gérer, mais ceux qui vont y vivre ne vont être que des employés, puis ce n'est pas cette vision-là que je veux pour chez-nous.

2335

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Puis ce n'est pas celle de l'UPA non plus. Tantôt, ils ont été très clairs là-dessus aussi.

2340

**M. LUC VAN VELZEN :**

Mais pourtant on s'aligne là-dessus.

2345 **M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Ils veulent qu'on garde une structure familiale, ça revient dans les mémoires.

2350 **M. LUC VAN VELZEN :**

Peut-être, mais quelle est la vision de la famille?

2355 **M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Oui.

**M. LUC VAN VELZEN :**

Moi, avec 500 arpents, je trouve que je suis grand.

2360

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

500 arpents?

2365 **M. LUC VAN VELZEN :**

500 arpents.

2370 **M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Oui, j'avais entendu 500 enfants là, ça me surprenait.

**M. LUC VAN VELZEN :**

2375

Non, 500 arpents. J'ai une ferme familiale et, 500 arpents, je trouve que je suis grand.

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Oui.

2380

**M. LUC VAN VELZEN :**

Mais que mes enfants soient grands, ce ne sera peut-être pas le même cas.

2385

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Oui, o.k.

2390 **M. LUC VAN VELZEN :**

2395 Mais si l'industrie porcine continue comme elle est là, les intégrateurs vont acheter non seulement la porcherie, comme ils le font maintenant, avec 20, 30 arpents autour, mais là on va dire désolé, il faut que tu sois propriétaire de toute la terre pour l'épandre. Ce n'est pas un problème, avec l'argent qu'on y fait, je vais en acheter 500 arpents avant de bâtir. Mais là, c'est certain que mes enfants n'auront pas les moyens d'acheter la terre que j'ai, ni celle du voisin, ni celle de l'autre à côté, parce que je n'aurai pas les moyens de la vendre à rabais.

2400 Donc, l'intégrateur va venir, il va dire: **Ah! ça, ça en est un peu plus, ça, ça en est un peu plus, et on va faire d'autres porcheries.** Et, peut-être que, dans 10 ans, le porc ne vaudra plus rien, et on va dire: **O.k. Maintenant c'est le poulet qu'on va faire, on va faire du poulet.** Mais c'est évident que, si on met la terre avec la porcherie, c'est ceux qui ont les moyens qui vont l'acheter. Moi je dis on va dans le mauvais sens. Diminuons la grandeur des fermes et donnons la chance à plusieurs d'être agriculteurs. Il va y avoir beaucoup moins de problèmes si on a les mêmes 600 unités animales qui s'en viennent à une place que si on les étend sur tout le territoire en 10 fermes. C'est les mêmes porcs, mais il va y avoir 10 personnes qui vont en vivre, et puis la quantité de déjections animales va être étendue sur un beaucoup plus grand territoire.

2410 **M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Bon. Alors, c'est bien, ce qui est intéressant c'est que, derrière votre pensée, il y a l'idée que le droit de produire doit se composer avec le droit des voisins d'être, de conserver un certain nombre de qualités du milieu dans lequel ils sont. De sorte qu'il y a comme 2 droits que...

2415 **M. LUC VAN VELZEN :**

Le droit de produire est là pour rester.

2420 **M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Oui oui.

2425 **M. LUC VAN VELZEN :**

Que le droit de produire ne doit pas priver le voisin de ses droits.

2430 **M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

C'est ça.



**M. LUC VAN VELZEN :**

Que ce soit son droit de produire à lui ou son droit de vivre.

2435 **M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Oui.

**M. LUC VAN VELZEN :**

2440

En milieu rural, on va toujours avoir de la cohabitation, tant des citoyens du village, les ruraux, que des agriculteurs.

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

2445

Mais ce qui est difficile c'est de trouver la structure juridique et les modalités à travers lesquelles ça peut se gérer. Et votre réponse c'est que, globalement, il faut plus de pouvoirs au niveau municipal, dans le cas de votre pensée.

2450 **M. LUC VAN VELZEN :**

Dans le cas de la municipalité, il faut plus de pouvoirs au municipal pour pouvoir dire, c'est la municipalité qui va vivre avec la situation plus tard. Donc, c'est à elle, c'est elle qui est la plus proche du citoyen, qui va pouvoir dire oui, ça on permet ça, et on n'en permettra pas d'autres, on en a assez. Ou oui, si ça c'est assez long, on va aller plus loin, on va aller là, mais c'est encore la municipalité qui va dire oui, ça on le permet, ou ça on ne le permet pas.

2455

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

2460 Soit!

**M. LUC VAN VELZEN :**

Merci.

2465

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Merci, monsieur Van Velzen. Alors, j'invite maintenant madame Lyne Larocque et monsieur Mario Vinet s'il vous plaît. Alors, bonjour monsieur, madame.

2470

**M. MARIO VINET :**

Bonjour, monsieur le Commissaire.

2475

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Votre mémoire n'est pas très long, alors vous pouvez nous le lire et on vous posera quelques questions.

2480

**MME LYNE LAROCQUE :**

Parfait.

2485

(LES INTERVENANTS FONT LECTURE DE LEUR MÉMOIRE)

**M. MARIO VINET :**

Nous considérons aussi qu'on a une ferme familiale de l'an 2000. Merci.

2490

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Vous sentez-vous mieux?

2495

**M. MARIO VINET :**

Oui.

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

2500

Bon, c'est correct ça. C'est toujours difficile, et puis parler en public c'est difficile, mais quand c'est soi-même, ça évoque des souvenirs.

**M. MARIO VINET :**

2505

Mais souvent, on sait que, messieurs les Commissaires, qu'il y a des débats qui se font ici...

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

2510

Bien oui.

**M. MARIO VINET :**

2515

... mais c'est quand, moi j'ai tout le temps pour mon dire, c'est quand tu es dans la merde jusqu'au cou, puis là ton **chum** il dit: **Je te comprends. As-tu déjà été dans la merde jusqu'au cou? Non, ça fait que ne vient pas me faire accroire que tu me comprends.**

2520

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Oui.

2525 **M. MARIO VINET :**

C'est quand tu es jusqu'ici, là tu le sais. Quand tu n'es pas dedans, tu ne brasses pas la soupe, puis tu ne la fais pas la soupe, tu ne peux pas savoir qu'est-ce qu'il y a dans la soupe. Parce qu'on a été dans la soupe jusqu'au cou. On a tout passé à travers parce qu'on croyait en un projet, qui était bien normal, pour venir à bout de gagner notre vie chez nous.

2530

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

O.k. Pouvez-vous me dire dans quelle municipalité c'est?

2535

**M. MARIO VINET :**

Elgin.

2540 **M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Elgin, o.k. Donc, souvent, beaucoup de gens sont venus se plaindre ici que les cultivateurs ont tous les droits et que eux n'ont pas de droit, vous autres c'est le sentiment contraire que vous avez vécu.

2545

**MME LYNE LAROCQUE :**

Oui.

2550 **M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Vous avez eu l'impression d'être harcelés injustement par des gens qui, qui avaient peur, quoi?

2555 **M. MARIO VINET :**

Ah! bien c'est parce que, c'est de l'insécurité que je vois que le monde englobe, puis qu'ils ne réalisent pas. Parce que moi, l'eau de la rivière, je veux me baigner dans la même eau qu'eux autres, puis la qualité d'eau que mes truies vont boire, elles vont allaiter des petits cochons, ça fait que la question d'eau, ça c'est juste des excuses, parce que moi ça me prend une meilleure qualité, sinon bien plus que l'humain pour mes truies, vu qu'elles vont allaiter leurs enfants avec ça. Ça fait qu'il ne faut pas que je pollue mon eau pour que, après ça, que mes animaux...

2560

2565

Ils parlent du confort des animaux, souvent les cochons sont mieux que nous autres. Ils

sont bien mieux que nous autres, ils sont nourris aux bonnes heures puis ils ont tout qu'est-ce qu'il faut, la qualité d'air, puis ils sont bien. Puis tu vois souvent, les animaux sont maltraités. Si moi je maltraite ma femme et bien, à un moment donné, elle va maigrir et puis elle va en mourir, ça fait que...

2570

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

À l'oeil qu'elle vient de vous jeter, vous êtes mieux de ne pas vous risquer. Alors...

2575

**M. MARIO VINET :**

Elle est mauvaise par exemple, je ne pourrai pas la brasser longtemps. Ça, la qualité des animaux, en l'an 2000 aujourd'hui, c'est primordial parce que, si tu veux avoir une entreprise rentable, puis si tu maltraites tes animaux, qu'est-ce que c'est que tu penses qu'il va arriver, monsieur le Commissaire? Les animaux, ils ne seront pas rentables, ce ne sera pas bon.

2580

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Expliquez-moi les difficultés de jeunes comme vous pour s'établir? La situation est-elle si difficile que...

2585

**M. MARIO VINET :**

Bien, qu'est-ce qui est difficile c'est que mon père, moi, il a eu des, comment qu'on appelle ça, des, sa vie n'a pas tout le temps été bien, il s'est divorcé, il a eu une autre femme, puis d'autres affaires, ça fait que, à un moment donné...

2590

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Oui, qu'on ne jugera pas.

2595

**M. MARIO VINET :**

... ta terre, elle vient hypothéquée, ça fait que moi, il a fallu que je parte à mon compte tout seul, ça fait que j'ai parti à l'âge de 26 ans, pour aller faire un prêt, j'ai acheté ma terre moi-même.

2600

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Et vous avez acheté une assez grande terre, vous parlez de 400 acres, votre terre?

2605

**MME LYNE LAROCQUE :**

Non non, non non, pas une de ses terres.

2610

**M. MARIO VINET :**

Non non, pas une de ses terres. J'ai parti tout seul, acheter ma terre.

2615 **M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Non, mais vous, votre terre que vous avez achetée, elle avait 400 acres?

**M. MARIO VINET :**

2620

Oui, 400 acres.

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

2625

C'est une grosse terre.

**M. MARIO VINET :**

Oui, mais...

2630

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

C'est un gros investissement.

2635

**M. MARIO VINET :**

On n'a pas le choix. Si tu veux venir à bout de vivre. Pourquoi qu'ils bâtissent des Wal-Mart aujourd'hui puis des Super C puis des Maxi? Il n'y en a plus de magasin général, monsieur le Commissaire. S'ils retourneraient au magasin général, et bien ce serait une autre affaire. Mais l'économie globale, du globe, est rendue tout gros. Tu ne vois jamais personne venir ici, s'asseoir, puis dire monsieur le Commissaire, le Wal-Mart, puis le Super C, ce n'est pas assez cher là, il va falloir qu'ils vendent plus cher. Mais nous autres, en bas de l'échelle, il faut produire à coût minime, pour que le consommateur vienne payer à coût minime. Puis, à un moment donné, c'est une roue qui se suit. Tu sais, c'est ça, qu'on est dans la roue.

2645

Il ne faut pas juste penser le point de vue agricole, mais il faut commencer en bas. Pour remplir ces magasins-là, et bien il faut qu'il y ait quelque chose à quelque part qui ne coûte pas cher, pour les remplir. C'est sûr qu'on est humain, moi et puis elle, puis on voit la vie comment ça marche, mais il ne faut pas se cacher non plus que ce n'est pas juste la production agricole qui est rendue, vous savez...

2650

Tu peux aller à Québec en Lada, ça va y aller pareil, mais je vais dire, en Cadillac, ça va aller bien mieux.

2655

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Ça, ce n'est pas sûr, mais...

2660 **M. MARIO VINET :**

On va y aller en Lada l'année prochaine.

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

2665

Ça, pour la Cadillac, je suis moins sûr, mais avec l'auto du commissaire, vous iriez.

**M. MARIO VINET :**

2670

Non non.

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

2675 Blague à part. Et ça coûte combien à un jeune couple comme vous de s'établir sur une ferme?

**M. MARIO VINET :**

2680 Ah! chez nous, ma terre, j'avais eu, ce n'était pas si pire dans le temps, c'était une, pas loin du 400 000.

**MME LYNE LAROCQUE :**

2685 Ça coûte cher.

**M. MARIO VINET :**

2690 Ça coûte cher. Tu sais, tu parles 400 000 acheter la terre, après ça tu arrives pour faire un prêt, pour emprunter, pour bâtir une porcherie pour toi-même..

**MME LYNE LAROCQUE :**

Ils ne veulent pas.

2695 **M. MARIO VINET :**

2700 ... pour que ce soit rentable, il faut que tu aies au moins 200 truies. Après ça, il faut que tu ailles naisseur-finisueur, 2 engraissements, pouponnière, pour que tu sois rentable. Puis là, tu as de l'ouvrage pour 2 personnes. Là, qu'est-ce que c'est que tu fais? Tu dors, tu te laves, tu travailles. Tu dors, tu te laves, tu manges, tu travailles. Dors, mange, travaille. Tandis que moi,

2705 avec mes 1 200 truies, on a calculé nous autres chez nous, on est capable d'être 4. On aurait pu mettre 600, ça aurait été assez pour nous 2, mais là, pas assez pour avoir un employé. À un moment donné, tu vis pour travail..., tu travailles pour vivre, tu ne vis pas pour travailler. C'est ça qui aurait été l'inconvénient chez nous. Ça fait que, en étant 4 de même, on a chacun une fin de semaine sur deux, puis ça va bien. À date, pas de trouble.

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

2710 Puis pour vous autres, le monde industriel dans lequel on est, la taille dans laquelle l'industrie, vous ne pouvez pas faire autrement, parce que c'est les conditions de l'agriculture, de la production aujourd'hui qui vous impose ça?

**M. MARIO VINET :**

2715 Bien, si papa, il n'est pas là, puis il n'a pas un quota d'un million à te donner à 33 ans, tu sais, si mon père, il est rendu à 60 ans, puis ça aurait bien été, j'aurais pu le racheter mettons à 60% de sa valeur ou 50, là j'aurais accoté au bouchon pareil, mais papa, il aurait fallu qu'il soit là. Mais là, moi, il n'est pas là. J'ai parti tout seul, puis on voulait, moi j'ai travaillé dans une usine, j'ai vu c'était quoi travailler en dehors, puis j'ai réalisé que je n'aimais pas ça. J'ai eu la chance  
2720 d'être capable de le faire ça. Je l'ai fait pendant 1 an, je rentrais avec ma boîte à lunch le matin, puis je ressortais le soir, ah! puis j'avais mes veillées puis mes fins de semaine, mais ce n'était pas mon choix dans la vie, puis mon but.

2725 Moi j'aimais être dehors, la nature, les animaux et puis... Aie! chez nous, je fais 20 heures par jour des fois, mais j'aime ça. Tu sais, je ne travaille pas, je m'amuse tout en travaillant. J'aime mon métier et puis je le fais pour l'amour du métier. Ce n'est pas pour le salaire à un moment donné que tu le fais. Là on le fait pour l'amour du métier, être dehors et puis l'amour de l'agriculture. Ça c'est une affaire qu'il y a beaucoup de gens qui ne pourront jamais le ressentir parce que c'est une affaire qui ne se ressent pas.

2730 J'ai eu la chance de les faire, les 3 étapes, à mon compte dans la vente d'équipement de traite, travailler à l'extérieur, puis j'ai retourné à l'agriculture.

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

2735 Et c'est pour ça que vous estimez que l'intégration, pour vous, c'est le chemin obligatoire pour arriver à..

**M. MARIO VINET :**

2740 Bien, pour moi c'est ça qui m'a, pas obligatoire, c'est que le chemin qui m'a aidé à le faire.

2745

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Oui.

2750 **M. MARIO VINET :**

Puis si quelqu'un d'autre...

**MME LYNE LAROCQUE :**

2755

C'est qu'ils ne passent pas pour..., ils ne passent pas.

**M. MARIO VINET :**

2760

Tu sais, tu arrives pour acheter une entreprise...

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Je n'ai pas compris?

2765

**MME LYNE LAROCQUE :**

J'ai dit c'est dur. On est allé au prêt agricole, faire une demande.

2770 **M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Oui.

**MME LYNE LAROCQUE :**

2775

Mais il n'y a pas personne.

**M. MARIO VINET :**

2780

Il faut démarrer tout seul.

**MME LYNE LAROCQUE :**

C'est ça.

2785

**M. MARIO VINET :**

2790 Tu sais, c'est 2 millions une bâtisse comme chez nous. J'ai checké chez nous, comme le bon vieux dicton, monsieur le Commissaire, on ne trouve pas ça dans le trou de cul d'une poule 2 millions.



**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

C'est un bon dicton.

2795

**M. MARIO VINET :**

C'est un dicton qu'on disait.

2800

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Ça faisait longtemps que je ne l'avais pas entendu celui-là.

**M. MARIO VINET :**

2805

Oui oui.

**MME LYNE LAROCQUE :**

2810

C'est donc drôle, hein.

**M. ALFRED MARQUIS :**

Quelques questions techniques, je m'excuse, je vais vous en poser quelques-unes.

2815

**M. MARIO VINET :**

Pour les poules? Non.

2820

**M. ALFRED MARQUIS :**

Non.

**M. MARIO VINET :**

2825

Ce n'est pas sur les poules.

**M. ALFRED MARQUIS :**

2830

C'est que votre projet, je trouve ça intéressant, mais j'aimerais savoir, 1 200 truies, avez-vous aussi pouponnière ou si vous arrêtez avant?

**M. MARIO VINET :**

2835

Non, on fait juste le 1 200 truies, oui.

**M. ALFRED MARQUIS :**

2840 Et quand je regarde les superficies, évidemment vous l'avez votre projet, vous l'avez  
votre c.a.

**M. MARIO VINET :**

2845 Oui.

**M. ALFRED MARQUIS :**

2850 Mais quelle superficie vous avez dû démontrer avoir de disponible pour l'épandage de  
lisier?

**M. MARIO VINET :**

2855 Bien, chez nous on avait 400 acres.

**M. ALFRED MARQUIS :**

Oui.

**M. MARIO VINET :**

2860 Puis ils m'en exigeaient, les règlements actuels, j'avais assez de 400 acres pour étendre  
tout mon lisier. Mais ils m'ont exigé comme si j'étais en surplus en phosphore chez nous, ça fait  
qu'ils m'ont exigé le double. Ça fait que mon père, il a une terre pas loin, elle a un autre 380  
2865 acres, ça fait qu'on a mis l'autre 400 acres avec, ça fait que en ayant ces 2 terres-là, ils m'ont  
exigé la double superficie. Ça fait que, avant que je tombe en surplus, j'en ai pour 45 ans, 50  
ans.

**M. ALFRED MARQUIS :**

2870 Mais j'ai cru comprendre que votre épouse a acheté une ferme et vous avez fait une offre  
sur une autre...

**M. MARIO VINET :**

2875 Oui, c'est ça. Elle, elle vient de s'embarquer dedans. Ça fait que là, on va avoir besoin,  
au lieu d'exporter, mon fumier pour moi, c'est comme de l'argent, parce que c'est de l'engrais  
chimique, de l'engrais naturel, ça fait que, au lieu d'acheter de l'engrais chimique, on va bien  
contrôler avec notre PAEF notre lisier, puis on va pouvoir l'acheminer dans nos sols, ça fait qu'on  
va sauver de l'argent en plus sur l'engrais chimique.

2880

2885 Moi, ma porcherie, en plus, ça faisait comme fermer ma roue. En n'ayant pas de production porcine chez nous, ou pas d'animaux, et bien il me manquait comme un... quelque chose chez nous, pour gagner ma vie chez nous. Ça fait que là, le lisier va servir pour faire ma culture, puis mon épouse, elle a sa terre, moi j'ai la mienne, puis là je suis en train d'en acheter une autre.

**M. ALFRED MARQUIS :**

2890 Et le 25% qui reste après l'ajout de vos...

**M. MARIO VINET :**

Ça va aller chez mon père.

2895 **M. ALFRED MARQUIS :**

Ça va aller chez votre père.

**M. MARIO VINET :**

2900 Ça, j'ai de la place en masse pour...

**M. ALFRED MARQUIS :**

2905 O.k. Merci.

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Ça va.

2910 **M. MARIO VINET :**

Un gros merci.

2915 **M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

Merci et bonne chance.

**M. MARIO VINET :**

2920 Oui. On lâche pas.

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

2925 Je vous en prie. Alors, madame Marie-Josée, ça va? Très bien. Alors, on se retrouve,

c'est la fin pour cet après-midi. Vous voyez la diversité des points de vue des expériences. Vous voyez que le dossier n'est pas simple et c'est une chose extraordinairement complexe. On se retrouve ce soir, c'est quelle heure, c'est 19h00.

2930 **M. DANIEL MOISAN :**

19h30.

2935 **M. ANDRÉ BEAUCHAMP :**

19h30. Alors, on se retrouve à 19h30 ce soir. Merci et à bientôt.

\*\*\*\*\*

2940 Je soussigné, **ANDRÉ BOUDREAU**, sténographe officiel, certifie sous mon serment d'office que les pages ci-dessus sont et contiennent la transcription fidèle et exacte de la preuve et du témoignage pris dans cette cause au moyen du sténomasque.

Le tout conformément à la loi.

Et j'ai signé,

2945

L.L.

\_\_\_\_\_  
**ANDRÉ BOUDREAU, s.o.**

a.b.

\_\_\_\_\_